

REPUBLIQUE TOGOLAISE



MINISTERE DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES ET
DEMOGRAPHIQUES

QUESTIONNAIRE UNIFIE DES INDICATEURS DE BASE DU BIEN-ÊTRE

(QUIBB, 2015)

MANUEL DE L'ENQUETEUR

Aout 2015

Sommaire

INTRODUCTION	5
MÉTHODE DE COLLECTE ET SECRET STATISTIQUE.....	6
ORGANES DE COORDINATION ET D'EXÉCUTION	6
CHAPITRE I: DÉFINITION DES CONCEPTS.....	7
UNITES TERRITORIALES	7
UNITES CARTOGRAPHIQUES	7
UNITES DEMOGRAPHIQUES	7
CHAPITRE II : DISPOSITIONS MATÉRIELLES ET PRATIQUES.....	10
DOCUMENTS ET MATÉRIELS DE TRAVAIL	10
DOCUMENTS DE TRAVAIL.....	10
MATERIELS DE TRAVAIL.....	10
RÔLE DE L'ENQUÊTEUR.....	11
RAPPORT DE L'AGENT ENQUÊTEUR AVEC SON SUPERIEUR HIERARCHIQUE.....	13
CHAPITRE III : REMPLISSAGE DU QUESTIONNAIRE	14
INSTRUCTIONS DE FILTRE ET DE SAUT	14
PRÉSENTATION DU QUESTIONNAIRE DE L'ENQUÊTE QUIBB.....	14
CONSIGNES GENERALES.....	15
INSTRUCTIONS POUR LE MODULE MENAGE.....	15
Section A. INFORMATIONS SUR LE QUESTIONNAIRE	15
Section B. LISTE DES MEMBRES DU MENAGE.....	16

Section C. EDUCATION	23
Section E1. TRAVAIL.....	31
SECTION E2. EMPLOI EXERCE AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS	33
Section F. POSSESSION DU MENAGE.....	39
SECTION F1. POSSESSIONS DES PARCELLES DE TERRE DU MENAGE.....	39
SECTION G. ENTREPRISES NON AGRICOLES	44
SECTION G1. ENTREPRISES NON AGRICOLES : EXISTENCE D'ENTREPRISES NON AGRICOLES	44
SECTION G2. ENTREPRISES NON AGRICOLES : CARACTERISTIQUES DES ENTREPRISES NON AGRICOLES	46
SECTION H. SECURITE ALIMENTAIRE	48
SECTION I. COMPLEMENT SUR LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE	50
SECTION J. CHOCS ET STRATEGIES DE SURVIE.....	51
SECTION L. CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT	57
SECTION M. PAUVRETE SUBJECTIVE	59
INSTRUCTIONS POUR LE MODULE DEPENSES ET REVENU DU MENAGE	62
SECTION N. PRODUCTION AGRICOLE.....	62
SECTION O. BIENS DURABLES	63
SECTION P. AUTOCONSOMMATION	66
SECTION Q. DEPENSES COURANTES	68
SECTION R. DEPENSES MOINS COURANTES	69
SECTION S. REVENU DU MENAGE	70
CONCLUSION.....	72

INTRODUCTION

Le Questionnaire Unifié des Indicateurs de Base du Bien-être (QUIBB) s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED), pour fournir les informations nécessaires à la gestion économique et sociale du Togo. Le QUIBB est conçu pour permettre de collecter la quantité d'informations nécessaires à l'identification et à la classification de groupes cibles, et pour fournir les indicateurs de base de bien-être permettant de faire le suivi des programmes de lutte contre la pauvreté. Le questionnaire est conçu de manière concise pour permettre de collecter, outre des informations sur les caractéristiques des ménages, celles permettant de mesurer l'accès, l'utilisation et le degré de satisfaction en matière de services sociaux. En plus de ces domaines d'étude, de nouvelles sections ont été introduites dans le QUIBB 2015, afin de prendre en considération, les questions liées au genre, les stratégies de survie des ménages face aux chocs et à la sécurité alimentaire.

L'enquête QUIBB utilise une méthodologie développée par un groupe de donateurs et d'institutions comprenant la Banque mondiale, le BIT, l'UNICEF, le PNUD et l'UNFPA. Le présent manuel s'adresse aux enquêteurs qui devront effectuer la collecte des données pour le QUIBB. Il permet de les guider au cours de leur formation et de leur travail de terrain, afin de mieux comprendre le questionnaire, d'exécuter leurs tâches et de fournir des données de qualité.

Les objectifs du QUIBB sont :

- Fournir des indicateurs de suivi des OMD/SCAPE ;
- Élaborer les principaux indicateurs de bien-être social et des besoins de base de divers groupes socio-économiques de la population ;
- Identifier les groupes cibles devant bénéficier des programmes d'action spéciaux conçus par les décideurs pour répondre à leurs besoins ;
- Constater les changements qui s'opèrent dans le temps concernant le bien-être des ménages ;
- Fournir une base de données pour la recherche sociale ;
- Contribuer à l'élaboration des divers programmes sectoriels destinés à améliorer le bien-être de la population à travers le pays. La préparation de ces programmes nécessite l'identification des problèmes à résoudre par les politiques, ainsi que la nécessité de savoir jusqu'à quel degré la population est affectée par ces problèmes ;
- Concevoir des modèles permettant d'augmenter l'impact global des choix faits en matière de politiques, et la manière dont cet impact est réparti.

MÉTHODE DE COLLECTE ET SECRET STATISTIQUE

La méthode de collecte retenue pour l'enquête QUIBB est "l'interview directe". Cette méthode consiste à ce que les agents enquêteurs se présentent dans les ménages échantillonnés pour poser des questions sur chaque membre du ménage et inscrire les réponses sur le questionnaire. L'idéal serait que chaque membre du ménage soit interviewé personnellement mais, dans la pratique, il n'en est toujours pas ainsi. Le Chef de Ménage ou, dans le cas échéant, tout autre membre capable de répondre aux questions peut fournir les informations demandées. Toutefois, cette méthode n'est pas applicable à la section K portant sur le Genre. La réussite de l'opération dépend essentiellement de la manière dont l'agent enquêteur conduira son interview auprès des ménages mais également de la bonne collaboration des enquêtés.

L'enquête QUIBB est une enquête nationale auprès de 2400 ménages sélectionnés dans les régions Maritime, des Plateaux, Centrale, Kara, des Savanes et dans Lomé Commune.

Les informations obtenues sont confidentielles. Toute communication et tout détournement des données recueillies auprès de la population sont formellement interdits et punis conformément à la loi statistique votée le 31 mai 2011 qui stipule dans son article 8, alinéa 1 que :

« La divulgation des informations individuelles collectées dans le cadre des enquêtes et des recensements ou extraits des fichiers à des fins statistiques est formellement interdite sauf autorisation explicite accordée par les personnes physiques ou morales concernées par ces informations. Ces informations relèvent scrupuleusement du secret statistique. »

Aux termes de ladite loi, en son article 12, tout ménage tiré se trouvant sur le territoire national a l'obligation de répondre avec exactitude et sincérité au questionnaire prévu à cet effet. Tout refus ou fausse déclaration est passible de sanctions pénales prévues par la loi statistique.

« Les personnes physiques ou morales sont tenues de répondre avec exactitude à tous les questionnaires des enquêtes et recensements statistiques prévus dans le programme statistique national. »

ORGANES DE COORDINATION ET D'EXÉCUTION

Afin d'assurer le plein succès à cette enquête QUIBB, deux organes ont été mis en place au niveau central. Il s'agit de :

- L'équipe technique (ET) de l'enquête QUIBB qui est un organe de décision ; et
- Le comité technique (CT) de l'enquête QUIBB qui est quant à lui un organe d'appui et de conseil.

Pour l'opération de collecte proprement dite, le personnel de l'enquête est réparti comme suit:

- le Coordonnateur national et le Directeur technique de l'enquête QUIBB au niveau national ;
- un superviseur pour deux équipes composées chacune de quatre agents enquêteurs ;
- un agent enquêteur.

CHAPITRE I : DÉFINITION DES CONCEPTS

UNITES TERRITORIALES

Canton :

C'est une subdivision administrative d'une préfecture, composée d'un ou plusieurs villages placés sous l'autorité d'un chef appelé « chef canton ».

Localité :

C'est une entité territoriale composée généralement de plusieurs concessions et habitée par des ménages. Elle peut être une ville, un village, un hameau ou une ferme.

Ville :

C'est la localité chef-lieu de préfecture.

Quartier :

C'est une portion territoriale d'une ville ou d'un village et dans certains cas d'un hameau.

UNITES CARTOGRAPHIQUES

Milieu de résidence :

Il existe deux (2) types de milieu de résidence : le milieu urbain et le milieu rural. Tous les chefs-lieux de préfecture sont considérés comme milieu urbain et le reste du pays comme milieu rural. Pour les besoins de l'enquête QUIBB, Lomé commune est considéré comme milieu urbain.

Zone de dénombrement (ZD) :

La ZD est une portion géographique d'un territoire, dont la taille de la population est comprise entre 600 et 800 habitants en milieu rural et entre 800 et 1200 habitants en milieu urbain.

UNITES DEMOGRAPHIQUES

Bâtiment :

Le bâtiment est une construction en un seul tenant couverte par un toit (quelle que soit sa nature) et généralement limitée par des murs extérieurs (quelle que soit leur nature). Un bâtiment peut être :

- Une maison ou une case isolée;
- Un immeuble (maison à étages).

Plusieurs bâtiments peuvent être situés dans un espace clôturé ou non. Notons qu'un bâtiment peut servir ou non d'habitation.

Concession :

La concession est formée de bâtiments regroupés donnant ou non sur une cour centrale. Une concession peut être clôturée ou non. Elle peut être inhabitée, comme elle peut être occupée par un ou plusieurs ménages.

Logement (unité d'habitation) :

Un logement est un ensemble de locaux ou de pièces utilisés par un seul ménage pour son habitation.

Ménage :

Le concept de « ménage » est fondé sur les dispositions prises par les personnes individuellement ou d'une façon collective afin de pourvoir à leurs besoins vitaux. On distingue deux sortes de ménages : le ménage ordinaire et le ménage collectif.

NB : Pour les besoins de l'enquête QUIBB, on s'intéressera seulement aux ménages ordinaires.

Ménage ordinaire :

Un ménage ordinaire peut être une unité composée d'une ou de plusieurs personnes. Un certain nombre de critères peuvent être utilisés pour définir un ménage ordinaire. Une distinction de base devra être établie entre ménage ordinaire et unité familiale. *Le concept ménage ordinaire ne se réduit pas à l'appartenance à une même famille ou à l'existence de lien de parenté.* L'unité familiale implique un critère de parenté, lorsque ses membres sont liés par le sang, le mariage ou l'adoption. Un ménage ordinaire peut consister en une ou plusieurs familles. Il est aussi possible pour une famille de faire partie de plusieurs ménages, temporairement ou de manière permanente. Par exemple, une femme mariée peut continuer à vivre dans le ménage de son père pendant qu'elle est encore jeune, tandis que son mari vit sous un autre toit.

Pour le QUIBB, un ménage ordinaire est un groupe de personnes qui normalement vivent et mangent ensemble. En d'autres termes le ménage ordinaire est un ensemble de personnes apparentées ou non, partageant les mêmes repas, reconnaissant **l'autorité** d'un même individu appelé « Chef de Ménage » (que cette personne vive actuellement avec le reste des membres du ménage ou pas) et dont les **ressources** ou les **dépenses** sont généralement communes. Elles habitent le plus souvent sous **le même toit**, dans la même cour ou la même concession.

Dans les ménages polygames, quand les épouses vivent dans des logements ou complexes différents, cuisinent séparément et prennent des décisions de manière indépendante, chaque épouse est traitée comme un ménage distinct.

Quelques exemples de ménages ordinaires :

- un homme avec son épouse ou ses épouses avec ou sans enfant (s) ;
- un homme avec son épouse ou ses épouses avec leurs enfants non mariés et ses parents ;
- un homme avec son épouse ou ses épouses vivant avec leurs enfants mariés partageant le même repas ;
- un homme ou une femme vivant avec enfant (s) ;
- un homme ou une femme vivant seul.

Chef de ménage:

Le chef de ménage est le preneur de décision clé au sein du ménage, et son autorité est reconnue par les autres membres du ménage. Il est possible que le principal contributeur au revenu du ménage ne soit pas nécessairement le chef de ménage. Dans beaucoup de sociétés africaines l'adulte de sexe masculin, le plus âgé est souvent considéré comme le chef de ménage, qu'il soit ou non le principal contributeur au revenu du ménage.

En tant que preneur de décision clé, le chef de ménage est la personne qui est la plus au courant de ce qui se passe dans le ménage, et il sera souvent la personne la plus appropriée à interroger. Cependant, il est possible que le chef de ménage ne soit pas en mesure de répondre à toutes les questions avec exactitude, s'il n'est pas le principal contributeur au revenu du ménage, ou si d'autres membres du ménage possèdent leur propre domaine d'autorité. En de tels cas, d'autres membres du ménage peuvent assister le chef de ménage durant l'entretien. Par exemple, les frères et sœurs plus âgés peuvent être mieux informés sur le niveau exact de la scolarité des plus jeunes membres du ménage.

Ménage collectif :

Le ménage collectif est défini comme un groupe de personnes qui n'ont généralement pas de lien de parenté mais qui vivent ensemble dans un établissement pour des raisons de discipline, de voyage, de santé, d'études ou de travail.

Les établissements où l'on trouve des ménages collectifs sont : les casernes, les internats scolaires, les prisons, les monastères, les couvents et les communautés religieuses, les orphelinats, les asiles d'aliénés, les hôtels, les baraquements de chantiers temporaires, etc.

CHAPITRE II : DISPOSITIONS MATÉRIELLES ET PRATIQUES

L'agent enquêteur doit s'assurer de la disponibilité du matériel de travail. Tout au long de la durée de l'enquête, l'agent enquêteur doit adopter une attitude favorable à l'opération et suivre scrupuleusement les instructions contenues dans ce manuel.

DOCUMENTS ET MATÉRIELS DE TRAVAIL

Il s'agit des documents et matériels suivants :

DOCUMENTS DE TRAVAIL

➤ **Questionnaires ménage et questionnaire revenus dépenses**

Le premier document de travail est le questionnaire ménage. C'est un document sur lequel l'agent enquêteur doit inscrire les données recueillies auprès des ménages. L'agent enquêteur devra administrer le questionnaire ménage pour chaque ménage tiré.

➤ **Manuel d'instructions à l'agent enquêteur**

Il s'agit du présent document qui constitue un guide indispensable que l'agent enquêteur devra maîtriser. Il contient les instructions utiles relatives au mode de remplissage du questionnaire et à la conduite à tenir sur le terrain.

➤ **Carte de l'agent enquêteur**

Cette carte, établie au nom de l'agent enquêteur, permet de prouver aux enquêtés qu'il est officiellement désigné pour effectuer le travail. Ce document lui donne le droit de se présenter dans tous les ménages tirés.

➤ **Carte de zone de dénombrement**

La carte aide à reconnaître la ZD et ses limites. Elle aide également à dresser l'itinéraire de l'agent enquêteur et à mettre à jour les informations de la ZD.

➤ **Croquis de la ZD** : Le croquis de la ZD aide également à dresser l'itinéraire de l'agent enquêteur et à repérer avec précision la concession du ménage à enquêter.

MATERIELS DE TRAVAIL

- Une tablette
- Des chemises à sangle
- Des chemises ordinaires
- Trois stylos bleus
- Un cahier de travail pour y noter les difficultés rencontrées et les rendez-vous prévus
- Des feuilles de brouillon
- De la craie
- Un sac
- Une calculatrice

- Un manuel de l'agent enquêteur
- Une carte de l'agent enquêteur
- Des cartes de Zones de Dénombrement
- Une torche
- Une paire de botte
- Trois paires de piles à torche.
- Deux paires de piles à calculatrice
- Un imperméable
- Une lettre d'information
- Un calendrier historique

L'agent enquêteur doit vérifier que son matériel de travail ci-dessus cité est au complet avant le démarrage des travaux.

RÔLE DE L'ENQUÊTEUR

Le succès de toute enquête dépend de l'aptitude de l'enquêteur à collecter des informations précises provenant des personnes interrogées. Il sera confronté à divers problèmes que seule son attitude lui permettra de surmonter. En tant qu'agent enquêteur, il doit connaître les concepts et les définitions décrits dans ce manuel et suivre à la lettre les différentes instructions.

L'enquêteur aura pour tâches de :

- i) Sensibiliser les responsables locaux : Une fois arrivé dans une ZD, l'agent enquêteur doit se présenter aux responsables locaux qui auraient été déjà avertis de son arrivée; toutefois, il doit leur expliquer le but de sa mission et solliciter leurs collaborations;
- ii) Repérer les structures et les unités d'habitation de l'échantillon de la Zone de Dénombrement qui lui est assignée par son superviseur;
- iii) Identifier tous les membres de chaque ménage et procéder aux entretiens;
- iv) Conduire les entretiens conformément aux procédures décrites dans ce manuel;
- v) Passer tout le questionnaire en revue après avoir terminé les entretiens, et s'assurer que toutes les questions ont été remplies correctement;
- vi) Effectuer des visites de rappel aux ménages en cas de données manquantes, par exemple lorsque les informations sur certains de leurs membres n'étaient pas disponibles lors de la première visite;
- vii) Vérifier les réponses saisies avant de les remettre au superviseur et/ou avant de quitter la localité.

L'enquêteur ne devra pas inscrire une autre réponse que celle déclarée par l'enquêté. S'il constate des incohérences sur le questionnaire, il doit retourner obligatoirement dans le ménage au lieu de corriger lui-même. En outre, l'enquêteur ne devra jamais copier l'information obtenue lors d'un entretien sur un questionnaire d'un autre ménage.

Etablir un rapport de confiance avec l'enquêté :

La première impression que donnera l'enquêteur à la personne interrogée, déterminera la volonté de cette dernière de coopérer à l'enquête.

- i) Présentation : L'enquêteur doit se présenter en donnant son nom de manière claire, montrer sa carte d'enquêteur et demander poliment à parler au chef du ménage/de famille. Le badge est porté en permanence. La lettre d'information doit être gardée dans le classeur et être présentée le cas échéant.
- ii) Première impression : Lorsqu'un enquêteur approche pour la première fois une personne qu'il doit soumettre à un entretien, il doit : a) choisir ses mots de manière à mettre à l'aise la personne en question ; b) commencer l'entretien par des salutations et avec le sourire, et être aussi simple que possible dans ses propos, car l'utilisation exagérée du jargon technique met les personnes interrogées mal à l'aise.

"Bonjour monsieur/madame. Mon nom est [DONNER VOTRE NOM]. Je suis un agent de collecte travaillant pour l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) qui mène une étude sur les conditions de vie des ménages au Togo. Votre ménage a été tiré au hasard et j'ai été délégué(e) pour recueillir les informations auprès de vous. Nous vous assurons que les informations que vous allez nous fournir seront traitées de façon confidentielle. Vu l'importance des informations à recueillir, nous passerons deux à trois heures avec vous et nous vous remercions d'avance de votre disponibilité. Merci pour l'accueil".

- c) avoir une tenue correcte est strictement de rigueur, en tant que signe de respect envers les personnes interrogées, et pour représenter de manière appropriée l'institution qui emploie l'enquêteur. Celui-ci devra en particulier éviter de porter des tenues à l'effigie des leaders politiques ou des partis politiques.
- iii) Confidentialité : Les personnes interrogées doivent être sûres que l'information qu'elles donnent sera traitée de manière confidentielle et ne sera donc divulguée à aucune personne non autorisée. L'information fournie sera utilisée pour réaliser les objectifs de l'enquête et non pour tout autre but. Aucune information individuelle ne sera analysée. À ce propos, l'enquêteur doit s'assurer que les données recueillies sur sa tablette seront conservées avec grands soins, avec beaucoup de discrétion et ne doivent être accessibles qu'à lui seul et à son superviseur.
- iv) Neutralité durant l'entretien : La plupart des personnes interrogées sont polies et auront tendance à donner les réponses qu'elles considèrent que l'enquêteur veut entendre. Il est donc très important que l'enquêteur soit absolument neutre durant l'entretien. L'enquêteur ne devra ni par les expressions du visage, ni par le ton de la voix, amener la personne interrogée à penser qu'elle a donné la bonne ou la mauvaise réponse aux questions posées.
- v) Faire preuve de tact : Dans le cas où une personne interrogée ne montrerait pas d'intérêt, paraît ennuyée et détachée ; si elle contredit des réponses faites antérieurement ou refuse de répondre aux questions, l'enquêteur devra, avec tact, amener la personne interrogée à s'intéresser à l'entretien.
- vi) Ne pas précipiter l'entretien : L'enquêteur devra poser les questions lentement et donner à la personne interrogée le temps de réfléchir, pour être sûr qu'elle

comprend ce qu'on lui demande. Si la personne interrogée n'a pas la possibilité de réfléchir et de formuler son opinion, la réponse pourrait bien être : "je ne sais pas" ou bien elle pourrait donner une réponse fausse. Si la personne interrogée répond lentement, il n'est pas nécessaire de la presser ou d'arrêter l'entretien.

RAPPORT DE L'AGENT ENQUÊTEUR AVEC SON SUPERIEUR HIERARCHIQUE

Le supérieur hiérarchique direct de l'Agent enquêteur est son Superviseur. L'efficacité du travail de l'Agent enquêteur dépend de sa collaboration avec son Superviseur. Ce dernier surveille, contrôle et guide le travail effectué. Le Superviseur apporte ainsi son aide à l'Agent Enquêteur dans l'accomplissement de sa tâche. Il s'assure constamment de l'évolution et de la qualité de son travail. En cas de difficultés pendant l'opération, l'Agent Enquêteur fait appel à son Superviseur pour la résolution du problème. L'Agent Enquêteur doit du respect au Superviseur.

Tout au long de l'enquête, L'Agent Enquêteur devra remettre quotidiennement sa tablette renseignée à son Superviseur à des fins de contrôle, de vérification et d'envoi des données sur le serveur. A la fin de l'opération d'enquête, L'Agent Enquêteur doit remettre sa tablette, en bon état, à son Superviseur.

CHAPITRE III : REMPLISSAGE DU QUESTIONNAIRE

INSTRUCTIONS DE FILTRE ET DE SAUT

En fonction de la réponse donnée par la personne interrogée, l'instruction de saut intégrée dans l'application Cs PRO permet d'afficher automatiquement à l'enquêteur la prochaine question à poser. Les modalités des variables du questionnaire ne sont pas à lire. Dans certains cas, la question peut avoir plusieurs réponses. Après avoir enregistré la ou les premières réponses fournies par l'enquêté, l'enquêteur lui demande s'il n'en a pas d'autres. Dans les autres cas, une seule réponse sera inscrite. Elle correspond souvent à la situation principale.

Une question est identifiée par un numéro qui se compose de la lettre de la section et du numéro de séquence de la question. Exemple : B2 est la question 2 de la section B.

PRÉSENTATION DU QUESTIONNAIRE DE L'ENQUÊTE QUIBB

Le questionnaire de l'enquête QUIBB, comprend deux modules : le module Ménage et le module Dépenses et Revenu du Ménage. Les questionnaires des deux modules possèdent une structure particulière conçue pour rendre plus aisée leur remplissage.

Le questionnaire ménage est composé de 16 sections qui sont décrites dans les chapitres suivants :

Section A	Informations sur le questionnaire
Section B	Liste des membres du ménage
Section C	Éducation
Section D	Santé
Section E1	Travail
Section E2	Emploi exercé au cours des 12 derniers mois
Section F1	Possessions des parcelles de terre du ménage
Section F2	Possessions de bétail du ménage
Section G1	Entreprises non agricoles : Existence d'entreprises non agricoles
Section G2	Entreprises non agricoles : Caractéristiques des entreprises non agricoles
Section H	Sécurité alimentaire
Section I	Complément sur la consommation alimentaire
Section J	Chocs et stratégies de survie
Section K	Genre
Section L	Caractéristiques de l'habitat
Section M	Pauvreté subjective

Les sections B, C, D, E1, E2, K concernent les informations au niveau individuel, et les sections F1, F2, H, I, J, L et M concernent les informations au niveau du ménage. Les Sections G1 et G2 sont conçues pour les informations au niveau individuel concernant les entreprises non agricoles.

Le questionnaire du module Revenu et Dépenses du Ménage est composé de 6 sections qui sont décrites dans les chapitres suivants :

Section N	Production agricole
-----------	---------------------

Section O	Biens durables
Section P	Autoconsommation
Section Q	Dépenses courantes
Section R	Dépenses rétrospectives
Section S	Revenu du ménage

CONSIGNES GENERALES

Il faut apporter le plus grand soin à l'enregistrement des données sur la tablette et ne jamais perdre de vue les principes suivants:

- Saisir la réponse concernant la personne enquêté;
- Ne pas accepter les réponses fantaisistes, illogiques, invraisemblables ou vagues ;
 - Exemple :** Un enfant de 10 ans ne peut pas être à l'université. Un garçon de 9 ans ne peut pas être marié.
- Saisir clairement toutes les réponses même quand elles sont identiques pour tous les membres du ménage ;
- Pour corriger une information déjà consignée, il suffit de la supprimer et de ressaisir la bonne réponse.

Poser les questions qui s'affichent sur la tablette suivant l'ordre indiqué.

INSTRUCTIONS POUR LE MODULE MENAGE

Section A. INFORMATIONS SUR LE QUESTIONNAIRE

Objectif de la section : La première section dans le QUIBB fournit des informations permettant d'identifier le ménage soumis à un entretien. Le superviseur aura, pour des raisons d'identification, une liste des unités d'habitation et des ménages correspondants à interviewer. Pour le succès de l'enquête, il est important que le ménage effectivement interviewé, corresponde à celui qui est indiqué dans la liste de l'échantillon. Une partie de l'information portant sur l'identification sera saisie avant l'entretien, une partie au début de l'entretien, et le reste à la fin, après la Section S du questionnaire revenu et dépenses.

A- LOCALISATION

Pour des raisons pratiques, l'ordre des questions sur les éléments de localisation géographique du ménage a été permuté. Il revient à chaque agent enquêteur de suivre l'ordre d'affichage des questions à l'écran.

Les variables de localisation sont :

A.15C Code du superviseur :

L'agent enquêteur doit cocher le nom de son superviseur.

A.13C Agent enquêteur:

Sélectionnez votre nom et prénom en tant qu'agent enquêteur.

A.6 Numéro de ZD :

Entrez le numéro de la ZD où se trouve le ménage puis entrez de nouveau le numéro de la ZD.

A.6_BIS Numéro de ZD bis :

Confirmez le numéro de ZD saisi précédemment. Cette question sert de contrôle pour aider l'enquêteur à saisir un numéro de ZD correct.

A.8 Numéro du ménage dans la ZD :

Le numéro du ménage est défini automatiquement dans la tablette après avoir sélectionné le nom du chef de ménage, du ménage où vous vous trouvez. Les numéros d'ordre des ménages sont continus à l'intérieur de la ZD.

Type de ménage : le ménage est-il un ménage de substitution ?

L'enquêteur sélectionnera « Oui » s'il s'agit d'un ménage de substitution et « Non » dans le cas contraire.

A.11 Taille du ménage :

Après s'être rassuré du nombre d'individus qui composent le ménage, entrez ce nombre.

Coordonnées GPS du ménage

Pour enregistrer les coordonnées GPS du ménage, il suffit de cliquer sur « *Enregistrement du lieu* ».

Section B. LISTE DES MEMBRES DU MENAGE

Objectif de la section : Cette section concerne les caractéristiques individuelles de tous les membres du ménage. Les sections du questionnaire relatives à la démographie, l'éducation, la santé et l'emploi, comprendront des informations collectées au niveau individuel. Les sections restantes concernent les informations relatives au ménage dans sa globalité.

Numéro d'ordre : Attribuez à chaque membre du ménage un numéro d'ordre.

B.0 Nom et prénoms des membres du ménage :

La première étape concernant la Section B est d'établir la liste des noms et prénoms de tous les membres du ménage (obligatoirement en majuscules).

Pour établir la liste des membres du ménage, l'enquêteur prendra bien soin de noter les nom et prénoms de toutes les personnes qui résident habituellement dans le ménage ainsi que toutes autres personnes ayant au moins passé la nuit précédant le passage de l'agent enquêteur dans le ménage.

C'est seulement après avoir établi la liste de tous les membres du ménage que l'enquêteur peut commencer à poser les questions B1 à B4. Il commencera par la première personne dont le nom figure sur la liste. Après avoir posé toutes ces questions au membre inscrit en première position sur la liste (chef de ménage), l'enquêteur devra reposer les questions B1 à B4 aux

membres figurant sur la liste. L'enquêteur posera les autres questions de la Section B à tous les membres du ménage avant de passer aux questions de la Section C.

La première personne figurant sur la liste dans la colonne B0 sera toujours le chef de ménage. Si la personne interrogée n'est pas le chef de ménage, le chef de ménage sera tout de même inscrit en première position dans la colonne B0 (et non pas la personne interrogée). Si le chef de ménage est absent au moment de l'entretien, il sera quand même inscrit en premier dans la colonne B0.

La liste des membres du ménage doit être établie avec soin, pour que tous les membres sans exception y figurent et que personne ne soit inscrit deux fois. Le chef de ménage est toujours inscrit en premier dans la colonne B0. Ensuite, les autres membres du ménage seront inscrits dans l'ordre suivant :

- les enfants non mariés du CM dont les mères ne font plus partie du ménage pour des raisons de décès, de divorce ou d'éloignement des conjoints, etc. Ils seront enregistrés du plus jeune au plus âgé ;
- les épouses du CM qui font partie du ménage, de la première épouse à la dernière, suivie chaque fois de leurs enfants non mariés en commençant par le plus jeune au plus âgé y compris les enfants non mariés issus des unions antérieures qui vivent dans le ménage ;
- les enfants mariés du CM avec éventuellement, leurs époux (ses) et leurs enfants vivant dans le ménage, tous dépendant du Chef de Ménage. Vous devez enregistrer ces enfants suivis éventuellement de leurs époux (ses) ;
- les parents du CM (père, mère) avec éventuellement leurs époux (ses) ;
- les beaux-parents du CM (beau-père, belle-mère) ;
- les petits-fils ou petites-filles du CM dont les parents ne sont pas dans le ménage ;
- les autres parents du CM (oncle, cousin, frère, grands-parents, etc.) qui résident habituellement avec lui et qui reconnaissent son autorité avec éventuellement leurs époux (ses) et leurs enfants ; n'oubliez pas les enfants mariés des épouses, issus des unions antérieures et qui vivent dans le ménage, suivis éventuellement de leurs enfants ;
- les autres membres du ménage qui sont sans lien de parenté avec le CM (amis, domestiques, employés, etc.) qui mangent et dorment dans le ménage avec éventuellement leurs époux (ses) et leurs enfants ;

Pour s'assurer que personne n'a été oublié, l'enquêteur devra faire attention à deux catégories de personnes que les enquêtés ont tendance à oublier : les personnes temporairement absentes et les domestiques qui vivent habituellement dans le ménage. Enfin, l'enquêteur devra demander s'il y a des enfants en bas âge qui n'aurait pas été listés. Car, il arrive souvent qu'on oublie de compter les très jeunes enfants parmi les membres du ménage.

Rappelez-vous que le Chef de Ménage est la personne reconnue comme telle par les autres membres du ménage. C'est une personne responsable de la gestion du revenu du ménage et qui prend les décisions au nom des membres du ménage. Il peut être un homme ou une femme.

Exemple : KPATCHA ABALO.

NB : Pour le nouveau-né qui n'a pas encore reçu de nom, inscrivez "BEBE" comme prénom précédé du nom de famille dans la colonne B0 et remplissez les autres colonnes pour ce nouveau-né.

B.1 Quel est le sexe de [NOM] ?

Indiquer le sexe de chaque membre du ménage. L'enquêteur ne devra pas déduire le sexe à partir du ou des prénom (s), mais poser la question pour chaque membre, particulièrement pour les enfants de bas âges y compris les bébés et les nourrissons. Dans certaines régions si on ne peut pas utiliser le mot 'sexe', demandez si la personne est une fille ou un garçon, un homme ou une femme.

B.2 Quel âge avait [NOM] à son dernier anniversaire ?

L'âge de chaque personne sera enregistré en années révolues. Il s'agit de l'âge de la personne à son dernier anniversaire. Si quelqu'un va avoir 25 ans, deux semaines après la date de l'enquête, l'âge enregistré sera 24 ans. L'âge des enfants de 9 ans et moins sera enregistré précédé d'un zéro, par exemple 3 ans sera enregistré '03', et les enfants de moins d'un an seront enregistrés '00'. Les personnes de 98 ans ou plus seront enregistrées '98'.

Si la personne interrogée n'est pas sûre de l'âge exact de quelqu'un, l'enquêteur s'efforcera d'obtenir une estimation. Le moyen le plus commun d'obtenir une estimation est d'avoir recours au calendrier historique tels que saisons, calamités, etc. Si la personne ne connaît que le mois et l'année de naissance (le jour est inconnu), considérez, par convention, qu'elle est née le 15^{ème} jour de ce mois. Si elle ne connaît que son année de naissance on considère que son anniversaire sera le 1^{er} juillet.

Pour tous les enfants âgés de cinq ans et moins, demander la date de naissance et portez la dans votre cahier comme aide mémoire.

Pour illustrer la démarche, un exemple de correspondance entre l'âge, l'année de naissance et l'année de l'enquête est donné ci-dessous :

<u>Jour de l'interview</u>	<u>Date de naissance</u>	<u>Age</u>
9 Août 2015	8 juillet 1979	36
9 Août 2015	9 Août 1979	36
9 Août 2015	15 juillet 1979	36
9 Août 2015	juillet 1979	36
9 Août 2015	1979	36
15 Juin 2015	1979	35
1 Août 2015	Août 1979	35
9 Août 2015	5 décembre 2001	13
9 Août 2015	5 avril 1993	22
9 Août 2015	4 septembre 1996	18
9 Août 2015	juillet 1908	98

Si l'enquêté ne connaît pas son année de naissance, vous devez essayer d'estimer son âge. Plusieurs procédés sont possibles :

- Comparez et rapprochez l'âge de l'enquêté à celui d'un membre du ménage dont l'âge est connu de façon plus fiable ;
- Essayez d'estimer l'âge de l'enquêté en se référant au calendrier historique.

B.3 Quel est le lien de parenté de [NOM] avec le chef de ménage ?

Le chef du ménage doit toujours être enregistré en premier, qu'il soit ou non présent au moment de l'enquête. Les autres membres du ménage devront être classés dans l'une des six autres catégories existantes.

2. L'époux ou épouse : c'est le/la conjoint(e), le/la partenaire par consentement mutuel du chef de ménage.

3. 'Fils ou fille' : Se rapporte aux enfants déclarés comme tels par le CM. .

4. 'frères/sœurs' : Se rapporte aux frères et sœurs du CM

5. "père ou mère" : Se rapporte au père ou à la mère du CM.

6. 'Autre parent' : Les autres parents du CM et les autres parents du conjoint seront inclus dans la catégorie. Cette catégorie comprend également les beaux fils et les enfants adoptifs fils ;

7. "Aucun lien de parenté" : tout autre membre du ménage sans lien de parenté avec le CM

***NB :** Dans tous les cas, vous devez vous contenter de la déclaration du chef de ménage.*

Les membres du ménage, tels que les domestiques, qui n'ont pas de lien de parenté avec le chef de ménage seront codés "aucun lien de parenté". Il faudra faire particulièrement attention en enregistrant le lien de parenté lorsque la personne interrogée est quelqu'un d'autre que le chef de ménage. On devra ainsi préciser que l'on s'intéresse au lien de parenté du membre (du ménage) par rapport au chef de ménage et non par rapport à la personne interrogée.

B4A. Quel est le statut de résidence de [NOM] ?

L'enquêteur cherchera à savoir si l'enquêté est résident ou visiteur. Dans le cas où il est résident dans le ménage, il devra s'informer sur le type de résidence. Si l'enquêté est membre du ménage, présent dans le ménage au cours de l'enquête et y demeure ou compte y rester pendant 6 mois au moins, alors il est résident présent ; s'il est absent du ménage pendant l'enquête et que la durée de son absence n'excède ou n'excèdera pas 6 mois, alors il est résident absent.

Si l'enquêté est présent dans le ménage au cours de l'enquête mais compte y rester pour une durée de moins de 6 mois, alors il est visiteur.

Exemple 1 :

M. Koffi vit avec sa maman depuis plus de 5 ans. Deux semaines avant le jour de l'interview, sa maman s'est absentée pour des raisons de santé. En effet, elle a visité un guérisseur et compte y rester pour une durée de 1 mois. Dans ce cas, l'agent enquêteur enregistrera la maman de M. Koffi comme résident absent.

Exemple 2 :

Essowè, chef de ménage a reçu la visite de deux de ces nièces (Prénom et Ayawavi) pour les vacances d'au plus 2 mois. Prénom et Ayawavi seront enregistrées comme visiteurs.

B.4 Depuis combien de temps [NOM] vit-il dans le ménage ?

Au niveau de cette question, l'enquêteur cherchera à s'informer sur la durée de séjour/de vie des différentes personnes vivant dans le ménage. Ainsi, selon la réponse de l'enquêté choisir la réponse correspondante.

N.B

- Lorsque le temps d'absence dans le ménage est supérieur ou égal à 6 mois, alors considérez la date de retour dans le ménage comme date de référence pour déterminer depuis combien de temps [NOM] vit dans le ménage.

Exemple : Sam a vécu pendant plus de 15 ans dans son ménage mais a toutefois été absent pendant 9 mois pour raison d'étude. Sam est de retour dans le ménage 2 mois 3 semaines et 4 jours avant le passage de l'agent enquêteur du QUIBB 2015. A la question B4 on inscrira le code 3 pour noter que Sam vit dans le ménage « Entre 2 et 3 mois ».

- Lorsque le temps d'absence dans le ménage est inférieur à 6 mois, alors considérez que la personne ne s'est jamais absentée du ménage.

Exemple : Sam a vécu pendant plus de 15 ans dans son ménage mais a toutefois été absent pendant 4 mois pour raison de mission à l'étranger. Sam est de retour dans le ménage 5 mois avant le passage de l'agent enquêteur du QUIBB 2015. A la question B4 on inscrira le code 5 pour noter que Sam vit dans le ménage depuis « Plus de 6 mois ».

B.5 Au cours des 30 derniers jours, combien de jours [NOM] a-t-il été absent du ménage ?

Entrez le nombre de jours où [NOM] a été absent du ménage. Au cas où [NOM] n'a pas été absent au cours des 30 derniers jours, entrez la valeur '00' dans la case correspondante.

B.6 Combien de temps [NOM] a-t-il été absent du ménage au cours des 12 derniers mois ?

L'absence des membres d'un ménage pour de longues périodes de temps peut avoir d'importantes conséquences économiques et sociales sur le ménage en question. Par exemple, quand le chef de ménage est absent pour de longues périodes, la prise de décision peut passer à une autre personne au sein du ménage. Le niveau et les sources du revenu peuvent être affectés par l'absence des contributeurs au dit revenu.

Selon la déclaration de l'enquêté (e), choisir parmi la modalité correspondant à la durée d'absence de [NOM] au cours des 12 derniers mois. Au cas où [NOM] ° ne s'est jamais absenté au cours des 12 derniers mois, choisir la réponse 'Jamais absent'.

B.7 Quelle est la religion de [NOM] ?

Vous demanderez à chaque membre du ménage la religion qu'il pratique en posant la question suivante : « **Quelle est la religion pratiquée par [NOM]?** ».

Vous sélectionnerez parmi les réponses suivantes :

01. *Sans religion*
02. *Catholique*
03. *Évangélique presbytérienne*
04. *Méthodiste*
05. *Assemblée de Dieu*
06. *Baptiste*
07. *Pentecôtiste*
10. *Témoins de Jéhovah*
11. *Adventiste*
12. *Autres chrétiens*
13. *Musulman*
14. *Religions traditionnelles.*
99. *Autres religions*

NB

- *Les enfants ont habituellement la même religion que leurs parents à l'exception des cas où ces derniers en décident autrement. Si les parents sont de religions différentes, demandez la religion de leurs enfants.*
- *Les Autres Chrétiens (code 12) comprennent : Aladoura, Allez les chercher, Amis du Christ, Apostolique, Brotherhood, Christianisme céleste, Eglise de la vie profonde, Eglise Maison du Christ, Jésus Reviendra, La renaissance, Ministère de la foi agissante, Ministère de la foi chrétienne, Nouvelle alliance apostolique, Saints de Dieu, etc.*

B.8 Le père biologique de [NOM] est-il toujours vivant ? B.9 La mère biologique de [NOM] est-elle toujours vivante ?

Pour les questions B.8 et B.9, cherchez à savoir si le père/ la mère biologique (géniteur, parent direct) vit toujours. Si oui, cherchez à savoir s'il réside dans le ménage ou ailleurs. Sélectionnez la modalité correspondant à la déclaration du répondant. Ces deux questions sont à poser à tous les individus du ménage. Il est possible que le répondant ne sache pas si les parents biologiques de chaque membre du ménage sont encore vivants (cas des domestiques, membres récents, etc.).

B.10 [NOM] contribue-t-il au revenu du ménage ?

Cette question est réservée aux membres du ménage âgés de 5 ans ou plus.

L'enquêteur demandera si cette catégorie de personnes apporte une contribution au revenu du ménage (contribution monétaire ou en nature).

B.11 Quel est l'état matrimonial de [NOM] ?

L'état matrimonial peut être : Jamais marié, marié monogame, marié polygame, divorcé ou séparé ou veuf. Pour ceux qui ne sont pas actuellement mariés, il faudra indiquer s'ils sont célibataires (jamais mariés), veufs, divorcés ou séparés et passer à la question B13. Cette question ne concerne que les personnes de 12 ans ou plus. Les partenaires vivant en union consensuelle ou libre sont considérées comme mariés.

B.12 Quel type de mariage [NOM] a-t-il contracté ?

Cette question ne concerne que les individus mariés de la question précédente. Il s'agit de préciser le(s) type (s) de mariage (s) célèbre(s). Sélectionnez la modalité correspondant à la réponse du répondant.

B.13 Dans quelle préfecture est né [NOM] ?

Pour pouvoir renseigner cette partie, posez la question suivante: **‘Dans quelle localité est né(e) [NOM]?’** Puis chercher à savoir le nom de la préfecture à laquelle la localité est rattachée. Dans le cas où la préfecture n'est pas connue, cherchez à savoir quelle est la ville la plus proche de la localité de naissance.

Dans la liste des préfectures s'affichant sur votre tablette, cocher le nom de la préfecture correspondante. **NB :** *Pour les personnes nées dans la Commune de Lomé, cherchez à savoir le quartier dans lequel elles sont nées puis l'arrondissement auquel est rattaché le quartier. Cocher l'arrondissement correspondant.*

Exemple :

Norbert déclare être né dans le quartier Nyékonakpoè dans le 4^{ème} arrondissement de la ville de Lomé. Cochez la réponse « Lomé commune ».

NB : *Pour ceux qui sont nés hors du Togo, cochez la réponse « Etranger » et préciser le nom du pays à B13P*

B13P : Nom du pays de naissance

Concerne uniquement les personnes nées hors du Togo. L'enquêteur saisira le nom du pays de naissance fourni par l'enquêté(é).

Exemple : GHANA pour quelqu'un qui est né à Kpando (ville du Ghana).

B.14 Est-ce que [NOM] a changé de préfecture de résidence depuis sa naissance ?

Cherchez à savoir si, les membres du ménage âgés de 12 ans ou plus, depuis leur naissance, ont au moins une fois été amené à résider en dehors de leur préfecture de naissance cochez la réponse correspondante de l'enquêté.

B.15 [NOM] à t-il au moins une fois quitté le TOGO à la recherche du travail ?

Cherchez à savoir si, les membres du ménage âgés de 12 ans ou plus, ont au moins une fois été amené à migrer hors du Togo à la recherche d'un travail. Cochez la réponse correspondante de l'enquêté.

Si la réponse de l'enquêté est « non » alors passer à l'individu âgé de 12 ans et plus suivant.

B.16 En quelle année [NOM] a-t-il quitté le Togo pour la dernière fois à la recherche du travail ?

Si la réponse à la question précédente est Oui, indiquez l'année à laquelle le membre a quitté le Togo pour la dernière fois pour aller chercher du travail à l'étranger.

B.17 Dans quel pays [NOM] s'est-il rendu la dernière fois pour raison de travail ?

Si la réponse à la question B14 est Oui, cochez la zone dans laquelle se trouve le pays étranger dans lequel le membre s'est rendu la dernière fois pour aller chercher du travail.

Section C. EDUCATION

Les questions de cette section seront posées à tous les membres du ménage âgés de **3 ans ou plus**. L'enquêteur complètera la Section C en renseignant les réponses pour chaque membre du ménage âgé de 3 ans ou plus. **La Section C doit être renseignée pour tous les membres du ménage avant de passer à la Section D.**

C.1. Est-ce que [NOM] peut-il écrire, lire et comprendre un énoncé bref et simple dans une langue quelconque ?

L'objectif ici est d'enregistrer le niveau d'alphabétisation fonctionnelle (l'aptitude à pouvoir lire, écrire et comprendre des phrases simples de la vie de tous les jours, ainsi que des textes ordinaires, tels que les lettres et les journaux).

L'aptitude à écrire et lire concerne n'importe quelle langue et pas seulement la langue officielle (le français), tant qu'elle est communément utilisée sous une forme écrite.

Hormis les langues nationales (Ewé, Kabyè etc.), toutes les autres langues sont des langues étrangères (Français, Anglais, lingala, Swahili etc.). En fonction de la réponse de l'enquêté, cochez la réponse correspondante. Si la personne sait lire mais, ne sait pas écrire, elle sera considérée comme analphabète. Dans ce cas cochez la réponse 'Non'.

NB : Si l'âge de l'enquêté est inférieur à 5ans, cochez la réponse 'Non applicable'.

C.2 [NOM] à t-il une fois fréquenté l'école dans sa vie ?

La personne en question a-t-elle fréquenté l'école à une certaine période de sa vie ? Une réponse affirmative est enregistrée, que cette personne ait ou non achevé une année d'études. Si la réponse est **Non**, l'enquêteur devra passer à la question **C.25**

NB : Seul, l'enseignement conventionnel est considéré. Les personnes ayant uniquement fréquenté les écoles coraniques, suivi les cours bibliques, les cours d'alphabétisation ne seront pas considérées comme ayant une fois fréquenté.

C.3 Quel est le dernier type d'enseignement que [NOM] a suivi ?

Cette question est posée à tous ceux qui ont fréquenté au moins une fois dans leur vie. De façon schématique, on peut dire que le système éducatif togolais comprend principalement l'enseignement général, l'enseignement technique et la formation professionnelle. L'enquêté(e) peut avoir suivi plusieurs types d'enseignement, le QUIBB s'intéresse au dernier type d'enseignement suivi.

Dans le QUIBB 2015 :

Seront classés dans l'enseignement général, ceux dont le dernier enseignement suivi a pris fin au cours primaire, au collège, au lycée d'enseignement général ou par l'enseignement supérieur à l'exception des écoles et de la faculté de médecine et de pharmacie.

L'enseignement technique désigne les enseignements reçus dans les filières techniques E, F, Ti, G, la maçonnerie, la menuiserie, l'électricité, etc.

La formation professionnelle concerne ceux qui ont reçu leur dernier enseignement dans les écoles professionnelles (École Normale Supérieure, l'ENA, École Normale des Instituteurs, les écoles des ingénieurs, écoles de BTS/DUT, école et faculté des services de santé). Font partie également de cette catégorie d'enseignement, les enseignements de cycle court dispensés dans les écoles et centres de formation tels que EYANIC EYAMODE, STYLE TAHITI...

***Exemple :** la personne a passé la plus grande partie de sa scolarité dans l'enseignement général et l'a terminée dans une formation professionnelle, cochez la réponse 'formation professionnelle'.*

Pour ceux qui ont suivi un système éducatif autre que l'enseignement togolais, on indiquera le dernier type d'enseignement équivalent.

C.4 Quelle est la plus haute classe que [NOM] a achevée ?

Pour être enregistré comme ayant terminé une année d'études, la personne interrogée doit l'avoir effectivement achevée, pas nécessairement avec succès.

***Exemple :** Komi a commencé le CE2 mais n'a jamais achevé l'année, il sera enregistré comme ayant achevé le CE1. Afi a fait la classe de CP2 au cours de l'année scolaire 2014-2015 (avec ou sans succès), elle sera enregistrée comme ayant achevé le CP2.*

La réponse 'Aucune' est utilisée pour renseigner le cas de quelqu'un qui n'a pas achevé la première classe qu'il a fréquentée (école maternelle ou CP1)

La réponse 'Ecole maternelle' est utilisée pour renseigner le cas de quelqu'un qui a terminé au moins une année de la maternelle.

Pour ceux qui sont à l'université, on cherchera si la personne a la licence, le Master ou le doctorat. Cochez la réponse 'Enseignement supérieur 1^{er} cycle' pour tous ceux qui ont fait l'université et qui ont obtenu ou non la licence et qui ne sont pas inscrits en année de Master. Cochez la réponse 'Enseignement supérieur 2^{ème} cycle' pour tous ceux qui sont inscrits en cours de Master ou qui ont le Master, le DEA, le DESS, la maîtrise ou le BAC+5 et qui ne sont pas inscrits en année de thèse. Cochez la réponse 'Enseignement supérieur 3^{ème} cycle' pour tous ceux qui sont en année de thèse ou qui ont obtenu leur doctorat.

***NB :** Ce découpage est valable pour ceux qui n'ont pas fait le système Licence-Master-Doctorat (LMD).*

C'est seulement après avoir bien vérifié la déclaration de l'enquêté qu'un enquêteur inscrira la réponse : "Ne sait pas". Pour ceux qui ont suivi un système autre que l'enseignement togolais, on cochera la réponse de la classe équivalente.

C.5 [NOM] est-il allé à l'école durant l'année scolaire 2013 – 2014 ?

Il s'agit de savoir si la personne a fréquenté au cours de l'année scolaire 2013-2014.

C.6 Est-ce que [NOM] a fréquenté durant l'année scolaire 2014 – 2015 ?

Pour toute personne qui a fréquenté l'école au cours de l'année scolaire 2014-2015, cochez la réponse 'oui' et posez ensuite la question **C.8**. Si la réponse est "Non" continuez l'interview normalement.

C.7 Pourquoi [NOM] n'a pas fréquenté pendant l'année scolaire 2014-2015 ?

Cette question est uniquement posée à tous ceux qui n'ont pas fréquenté au cours de l'année scolaire 2014-2015. Cochez la réponse correspondant à la déclaration de l'enquêté. Si une réponse non listée dans le questionnaire est donnée, l'enquêteur devra cocher la réponse 'Autre'. Le recours à cette réponse devra être évité autant que possible.

Quel que soit la réponse, allez C.23.

C.8 Quelle classe [NOM] a-t-il / elle fréquentée durant l'année scolaire 2014-2015 ?

Les réponses à cette question sont les mêmes que ceux utilisés pour la question C.4. Il s'agit d'indiquer pour ceux qui ont fréquenté au cours de l'année scolaire 2014-2015, la classe dans laquelle [NOM] a fréquenté.

C.9 Quelle type d'école/université a fréquenté [NOM] en 2014-2015 ?

Pour ceux qui étaient à l'école au cours de l'année scolaire 2014-2015, indiquez quel type d'organisation gère l'école. Il est conseillé au superviseur de s'informer sur les types d'écoles existant dans la région, car certaines personnes interrogées pourraient avoir des difficultés à faire part de cette information. Le superviseur peut alors aider l'enquêteur à enregistrer correctement le type d'organisation à partir du nom de l'école.

Les questions C.10 à C.18 portent sur les différentes dépenses à la scolarisation de chaque membre du ménage scolarisé. Pour chaque rubrique de dépense demandez quel a été le montant des dépenses pour la scolarisation de [NOM] durant l'année 2014-2015.

C.10 Frais de scolarité (écolage)

Entrer en FCFA le montant de l'écolage de [NOM] au cours de l'année scolaire 2014-2015. Notons que pour ceux qui ont changé d'établissement ou se sont inscrits à l'école pour la première fois, l'enquêté tiendra compte des frais d'inscription.

C.11 Cotisations parallèles

Dans certains établissements, les cotisations parallèles sont demandées aux parents pour le paiement des salaires des enseignants contractuels, pour l'entretien de l'école, la fabrication et la réparation des bancs etc. Inscrivez les montants en FCFA des cotisations parallèles liées à la scolarisation de [NOM] pour l'année scolaire 2014-2015.

C.12 Tenues scolaires (uniformes scolaires, tenues de sport et autres)

Entrer le montant en FCFA des dépenses liées à la confection ou à l'achat des tenues (uniforme, tenues de sport, chaussures etc.) pour l'année scolaire 2014- 2015.

C.13 Manuels scolaires (livres, cahiers, écritaires, etc.)

Entrer en FCFA, le montant relatif aux dépenses des fournitures scolaires, tels que les livres, les cahiers, les écritaires, les sacs, etc. pour l'année scolaire 2014-2015.

C.14 Transport pour l'école ?

Entrer les dépenses en FCFA liées aux déplacements de [NOM] pour aller à l'école et revenir à la maison au cours de l'année scolaire 2014-2015.

C.15 Restauration et argent de poche dans le cadre scolaire

Entrer les dépenses en FCFA liées à la restauration et argent de poche de [NOM] au cours de l'année scolaire 2014-2015.

C.16 Cours de répétition, travaux dirigés et frais d'examens

Entrer le montant des dépenses en F CFA liés aux cours de répétitions, des travaux dirigés et autres frais d'examen de [NOM] au cours de l'année scolaire 2014-2015.

C.17 Autres dépenses liées à l'éducation

Entrer en FCFA, dans cette colonne, toutes autres dépenses non prises en compte dans les rubriques précédentes.

C.18 Quel a été le montant total (en francs CFA) des dépenses liées à l'éducation de [NOM] qui ne sont pas renseignées dans les rubriques C.10 à C.17 durant l'année 2014-2015 ?

Cette question sera posée uniquement aux répondants qui n'ont pas été en mesure de renseigner au moins l'une des questions de la série de C10 à C17.

C.19 Au cours des douze derniers mois, [NOM] s'est-il/elle absenté(e) de l'école pour une période de plus de deux semaines consécutives ?

Il s'agit de mentionner le nombre de cas d'absence de plus de deux semaines de [NOM].

Exemples :

Koffi s'est absenté au cours du mois de mars 2015 de trois semaines de l'école, on lui inscrira la réponse 'un cas d'absence'.

Serge s'est absenté au courant du mois de mars de deux semaines. Au cours du mois suivant, il enregistre encore un cas d'absence de trois semaines. On lui inscrira la réponse 'deux cas d'absence'.

S'il n'y a pas de cas d'absence de plus de deux semaines à mentionner, inscrivez la réponse 'jamais absent de plus de deux semaines' et passez à la question **C.21**.

C.20 Quelle était la raison principale pour laquelle [NOM] s'est absenté pour plus de deux semaines ?

Pour chaque cas d'absence déclaré au C.19, cochez la réponse de la principale raison correspondante. On a la possibilité de retenir au plus deux raisons d'absence. Si le nombre de cas d'absence de plus de deux semaines, dépasse 2, alors on retiendra les raisons des deux

derniers cas. Si le nombre de cas d'absence de plus de deux semaines, dépasse 2, alors on retiendra les raisons des deux derniers cas.

C.21 Est-ce que [NOM] est satisfait de son école ?

La satisfaction dont il est question ici est relative au milieu scolaire et non pas les performances de l'élève. Il faudra expliquer ceci aux personnes interrogées, lorsque qu'il est nécessaire. Les problèmes dont il s'agit ne comprennent pas les problèmes personnels tels que ceux concernant les performances, l'état de santé, etc. Il doit s'agir aussi de problèmes vécus récemment ou durant l'année scolaire.

Si [NOM] est satisfait de son école, alors cochez la réponse 'Oui' et passez à la question C.23.

C.22 Quelles sont les raisons d'insatisfaction de [NOM] avec son école ?

Cette question est posée uniquement à ceux qui ont répondu 'Non' à la question précédente. Quelques problèmes qui peuvent être à la base de l'insatisfaction de [NOM] son école sont listés dans cette question. Cochez la réponse correspondant à la déclaration de l'enquêté. Tout problème non listé ici devra être enregistré "Autre problème". Cependant, on devra faire tout son possible pour éviter la réponse "Autre problème"

C.23 [NOM] a-t-il une fois redoublé une classe ?

Si la réponse est 'oui' passez à la question suivante, sinon, passez à la personne suivante.

C.24 Quelle était la raison principale pour laquelle [NOM] a redoublé une classe ?

Cette question est posée à ceux qui ont dit oui à la question précédente. On a la possibilité de mentionner au plus les raisons de deux cas d'échec scolaire. Si le nombre d'échec scolaire dépasse 2, on retiendra les deux derniers. Ainsi, pour chaque cas d'échec retenu, cochez la réponse correspondant à la raison principale déclarée par l'enquêté.

C.25 Pourquoi [NOM] n'a jamais fréquenté ?

Cette question est posée à ceux qui ont répondu non à la question C.2, c'est-à-dire ceux qui n'ont jamais fréquenté. Cochez la réponse correspondant à la raison principale déclarée par le répondant. La réponse 'Autre' devra être évitée au maximum.

C.26 Quelle est la plus haute classe que le père de [NOM] a achevée ? C.27 Quelle est la plus haute classe que la mère de [NOM] a achevée ?

Les questions C.26 et C.27 devront être renseignées de la même manière que la question C.4. Ainsi pour être enregistré comme ayant terminé une année d'études, la personne interrogée doit l'avoir effectivement achevé, pas nécessairement avec succès.

Section D. SANTE

Objectif de la section : Un aspect essentiel du bien-être du ménage est la possibilité d'accès aux soins de santé médicaux lorsqu'il les juge nécessaires. Cette section permet d'appréhender la fréquence d'utilisation des services de santé, satisfaction concernant les services fournis, et l'accès aux services de santé.

D.1 [NOM] présente-t-il un handicap mental ou physique ?

Cette question devrait permettre de savoir si une personne est atteinte d'incapacité physique ou mentale, de manière permanente. Ainsi, quelqu'un qui se trouve être indisposé temporairement à cause d'une jambe cassée ne peut être considéré comme handicapé (une telle personne serait concernée par la question D3). L'incapacité physique ou mentale que l'on doit considérer ici est celle qui empêche la personne de mener normalement une activité économique ou scolaire. Il peut s'agir d'une infirmité des membres (du corps), d'une maladie physique ou mentale, qui rend la personne incapable de poursuivre une activité physique normale. Il faut noter que cette question sera posée à tous les membres du ménage. L'enquêteur se contentera de la réponse de l'enquêté.

Cochez la réponse correspondant à la déclaration de l'enquêté. Pour les personnes qui ne sont pas mentalement ou physiquement handicapées, l'enquêteur devra passer à la question D.3.

D.2 De quel genre de handicap [NOM] souffre-t-il principalement ?

Au regard de la déclaration du répondant, cochez la réponse correspondante.

D.3 [NOM] a-t-il été malade ou blessé durant les 4 dernières semaines ?

Cette question a pour but d'identifier les personnes qui sont actuellement malades ou blessées ou qui l'ont été récemment ; et qui de ce fait n'ont pu vaquer normalement à leurs activités (telles que fréquenter l'école, travailler ou s'occuper de la famille, etc.). Cherchez donc à savoir si le membre du ménage est actuellement malade ou blessé, ou s'il l'a été durant les quatre dernières semaines. Ceci ne comprend pas des indispositions mineures telles que les maux de têtes passagers, ou crampes d'estomac épisodiques, etc.

Cochez la modalité de la réponse donnée par l'enquêté. Pour les personnes qui n'ont pas été malades ou blessées durant les 4 dernières semaines, l'enquêteur devra passer à la question D.6.

D.4 De quel genre de maladie/blessure [NOM] a-t-il souffert ?

Cette question est posée aux personnes qui sont/étaient ou qui ont été affectées dans l'exercice de leurs activités (boulot, école, commerce, etc.) pour cause de maladie ou de blessure, durant les quatre dernières semaines (Oui à D 3). S'ils ont souffert de plus d'une maladie ou blessure, l'enquêteur devra enregistrer les trois cas les plus importants. Au niveau des modalités, on entend par 'Infection respiratoire aigüe', une maladie chronique des poumons, de la gorge ou du nez.

D.5 Pendant combien de temps [NOM] a-t-il manqué le travail/école du fait de cette (ces) maladie (s)/blessure (s) ?

Ici l'enquêteur déterminera le nombre de jours pendant lequel la personne concernée n'a pas pu se rendre au travail ou encore à l'école (lieu d'acquisition du savoir, y compris les collèges, l'université, etc.) du fait de la maladie ou blessure, durant les quatre dernières semaines.

Si la personne n'a ni travaillé, ni fréquenté pendant la période de référence (4 dernières semaines), cochez la réponse « Non applicable » ; cela indique que la personne n'est pas concernée par la question. Pour toute autre réponse, cochez la modalité correspondant à la réponse donnée par l'enquêté.

D.6 Est-ce que [NOM] a consulté un personnel de santé ou tout autre personne pour une raison sanitaire quelconque au cours des 4 dernières semaines ?

Cette question est posée à tous les membres du ménage, qu'ils aient été malade ou non au cours des 4 dernières semaines. Une réponse affirmative (OUI) est choisie pour toute consultation médicale lors des quatre semaines précédant l'entretien, quelle que soit la raison. Toutefois, il ne s'agit pas de sélectionner la réponse « OUI » pour l'assistant d'un malade, ou encore quelqu'un qui accompagne un malade chez un personnel de santé. Ainsi par exemple, lorsqu'une mère a emmené son enfant malade chez le médecin, la réponse affirmative sera choisie pour l'enfant et non pour la mère.

Cochez la modalité correspondant à la réponse donnée par l'enquêté. Pour les personnes qui n'ont pas consulté un prestataire de services de santé / phytothérapeute, l'enquêteur devra choisir la modalité « non, service de santé privé » et ensuite passer à la question D.11.

Un prestataire de services de soins de santé peut être un médecin, une infirmière, un pharmacien, un professionnel de la santé, un dentiste, un phytothérapeute (tradi-praticien). Dans les modalités proposées, on entend par médecine non conventionnelle, les pratiques liées à l'acupuncture, au yoga, etc.

NB : Veuillez vérifier les filtres ou sauts prévus à la question D6.

D.7 Quel genre de service de santé [NOM] a-t-il /elle consulté (e) ?

Cochez la modalité correspondant à la réponse donnée par l'enquêté.

Cette question s'adresse aux personnes qui ont consulté ou ont été soignées par un prestataire de services de santé. L'enquêteur devra déterminer par le biais de la personne interrogée, le lieu où le prestataire de services de santé se trouvait. Par exemple, si elle a vu un docteur dans un hôpital, l'enquêteur devra déterminer s'il s'agissait d'un hôpital public ou d'une clinique (établissement de soins privé). Si l'enquêté a consulté un service de santé classique (privé ou public) et un service de phytothérapeute ou tout autre service mentionné dans les modalités, l'enquêteur choisira la réponse correspondant au service de santé concerné.

Classez dans la modalité '*structure de consultation à domicile*', les consultations effectuées par les agents de santé à leur domicile où chez le patient.

Il peut arriver que le membre du ménage concerné ait visité différents services de santé à la fois. Dans ce cas, le service de santé classique domine et la modalité correspondante est choisie.

D.8 Quel genre de praticiens [NOM] a-t-il consulté ?

Sélectionner la modalité correspondant à la réponse donnée par l'enquêté (e).

Cette question s'adresse aux personnes qui ont consulté ou ont été soignées par un prestataire de services de santé. L'enquêteur devra déterminer par le biais de la personne interrogée, le

prestataire de services de santé. Par exemple, si elle a vu un médecin, un dentiste, un infirmier, un guérisseur l'enquêteur sélectionnera le fournisseur de service de santé qui convient. Si l'enquêté a consulté un service de santé classique (privé ou public) et un service de phytothérapeute ou tout autre service, l'enquêteur enregistrera le service de santé classique.

D.9 Combien de fois [NOM] a-t-il eu recours à ce service au cours des 4 dernières semaines ?

Cette question concerne le prestataire de services de santé mentionné à D.8. L'enquêteur devra déterminer combien de fois le membre du ménage est allé voir le fournisseur de services de soins durant les quatre semaines précédant l'entretien, et cocher la réponse correspondant à la déclaration de l'enquêté. Comme précédemment mentionné en D.6, si la mère a emmené son enfant malade chez le docteur à deux reprises, les deux visites seront enregistrées pour l'enfant et non pour la mère.

D.10 Est-ce que [NOM] a eu des problèmes au moment de sa visite ?

Cette question aussi concerne le fournisseur de services de soins de santé mentionné à D.8. L'enquêteur écoutera avec attention la personne interrogée pour bien déterminer dans quelle catégorie peut être classée le genre de problème décrit par le répondant. Si plus d'une catégorie s'applique, il devra enregistrer au plus trois. Si la personne n'a pas de problèmes avec le service, l'enquêteur sélectionnera la modalité "Pas de problèmes (satisfait)". Si aucune des catégories listées ne peut s'appliquer, l'enquêteur enregistrera "Autre".

Contrairement aux instructions précédentes sur la personne qui accompagne un malade pour des services de santé, dans ce cas,-ci il faut prendre en compte les problèmes mentionnés par la personne. Ainsi, si une mère a emmené son enfant malade chez le médecin et n'a pas été satisfaite du service parce qu'elle a dû attendre trop longtemps avant de pouvoir faire consulter/ traiter son enfant ; bien que ce soit la mère qui n'a pas été satisfaite, le problème devra tout de même être enregistré pour l'enfant, car il est celui pour qui des soins médicaux ont été requis.

Sélectionnez la modalité correspondant la déclaration de l'enquêté.

NB : Lorsque le ménage n'a enregistré qu'un seul problème au cours de sa visite, cocher la réponse « Pas de deuxième problème » à D10B. Lorsque le ménage n'a enregistré que deux problèmes au cours de sa visite, cocher la réponse « Pas de troisième problème » à D10C.

D.11 Pourquoi [NOM] n'a-t-il pas utilisé de service médical au cours des 4 dernières semaines ?

Cette question s'adresse seulement aux personnes qui n'ont pas consulté un fournisseur de services de soins de santé durant les quatre semaines ayant précédé l'entretien. Par contre, si une personne interrogée indique qu'elle n'a pas eu besoin de consulter un fournisseur de services de soins de santé, l'enquêteur sélectionnera la modalité « Pas nécessaire ». Si la personne n'a pas recherché des conseils ou un traitement pour une autre raison, l'enquêteur devra marquer la réponse appropriée. Si une mère a emmené son enfant malade chez le médecin mais n'a pas cherché à obtenir une consultation pour elle-même lors des quatre semaines précédentes, la question concernera l'enfant et non la mère. La modalité 'automédication' signifie que le malade s'est basé sur ses propres connaissances ou des

conseils de ses proches qui ne sont pas du secteur de la santé pour se donner les soins qu'il juge nécessaire pour se soigner.

Section E1. TRAVAIL

Objectif de la section :

Les questions de cette section qui portent sur le travail doivent être posées à tous les membres du ménage âgés de cinq ans ou plus. Elle sera renseignée après le remplissage de la section D. Elle sera complètement remplie individu par individu avant de passer à la section E2.

Dans de nombreuses familles, les enfants font certains travaux comme garder le bétail, vendre de l'eau ou de la nourriture, etc. Il est nécessaire d'appréhender la nature de ces activités.

Avant d'aborder les détails relatifs aux questions, remarquez qu'il existe une différence/nuance entre le travail et l'emploi. Le travail est l'exercice d'une activité rémunéré ou non tandis que l'emploi est le fait d'exercer un travail qui est rémunéré soit en nature soit en espèce. Dans le cadre exclusif du QUIBB 2015, prenez seulement en compte le travail productif de biens ou de services. Ainsi par exemple le fait d'aller à l'école (enseignement général, technique ou professionnel) ne sera pas considéré comme étant du 'Travail'.

E1.1 Au cours des 7 derniers jours, [NOM] a-t-il travaillé au moins une heure, pour une entreprise, pour l'Etat, pour un patron ou toute autre personne qui n'est pas membre de votre ménage ou créé sa propre entreprise ?

Ici on considèrera le travail formel ou informel, rémunéré ou non, effectué pour le compte d'un tiers qui n'est pas membre du ménage. On y inclut les travaux effectués dans les exploitations agricoles (dont les champs). Si la personne a travaillé à un certain moment au cours des sept derniers jours précédant le passage de l'agent enquêteur, choisissez la modalité 'Oui' et passez à **E1.3**. Si la personne n'a pas du tout travaillé (au sens du QUIBB 2015) pour une entreprise, pour l'Etat, pour un patron, ou pour toute autre personne qui n'est pas membre du ménage durant les sept derniers jours précédant le passage de l'agent enquêteur, choisissez la modalité 'Non' et passez à **E1.2**.

E1.2 Au cours des 12 derniers mois, [NOM] a-t-il travaillé au moins une heure, pour une entreprise, pour l'Etat, pour un patron ou toute autre personne qui n'est pas membre de votre ménage ou créé sa propre entreprise ?

Cette question est à poser seulement aux membres du ménage qui ont répondu « non » à la question **E1.1**. Elle est à comprendre et à administrer de la même façon que la question **E1.1**. Cependant, la période de référence ici concerne les douze derniers mois.

E1.3 Au cours des 7 derniers jours, [NOM] a-t-il travaillé au moins une heure, avec ou sans rémunération, dans un champ ou jardin lui appartenant ou appartenant à un autre membre du ménage ? Ou [NOM] a-t-il élevé des animaux ou créé sa propre entreprise ?

Au niveau de cette question, on cherche à savoir si l'enquêté a travaillé au moins une heure, avec ou sans rémunération dans un champ, un jardin, un secteur d'élevage ou dans un secteur semblable, pour **son propre compte ou pour le compte d'un autre membre de son ménage**. Elle est à comprendre et à administrer de la même façon que la question **E1.1**. La

période de référence se rapporte aux 7 derniers jours précédant le passage de l'enquêteur. Si la réponse est affirmative, cochez 'Oui' et passez à la question **E1.5**.

E1.4 Au cours des 12 derniers mois, [NOM] a-t-il travaillé au moins une heure, avec ou sans rémunération, dans un champ ou jardin lui appartenant ou appartenant à un autre membre du ménage ? Ou [NOM] a-t-il élevé des animaux ?

Cette question est uniquement posée à ceux qui ont répondu 'Non' à la question précédente en E1.3. Elle a le même sens et doit être administrée de la même façon que la question **E1.1**. La seule différence est que la période de référence ici couvre les douze derniers mois précédant le passage de l'agent enquêteur.

E1.5 Au cours des 7 derniers jours, [NOM] a-t-il travaillé au moins une heure, avec ou sans rémunération, dans un commerce, une activité de transformation, rendu un service pour son propre compte ou pour le compte d'un autre membre du ménage ? Par exemple comme artisan, commerçant ou pêcheur indépendant, avocat, médecin ou autre travail indépendant...

Les activités ciblées par cette question sont les activités de transformation (production d'huile rouge, de gari, de tchouk, de sodabi...), de commerce ou de service. Hormis les tâches ménagères (balayage, ramassage du bois, cuisine pour le ménage...) considérez dans cette question toutes autres activités non prises en compte dans les questions E1.3 et E1.4. Elles peuvent être des activités rémunérées ou non. La période de référence se rapporte aux 7 derniers jours précédant le passage de l'enquêteur. Si la réponse est affirmative, cochez 'Oui' et passez à la question **E1.7**.

E1.6 Au cours des 12 derniers mois, [NOM] a-t-il travaillé au moins une heure, avec ou sans rémunération, dans un commerce, une activité de transformation, rendu un service pour son propre compte ou pour le compte d'un autre membre du ménage ? Par exemple comme artisan, commerçant ou pêcheur indépendant, avocat, médecin ou autre travail indépendant...

Cette question est uniquement posée à ceux qui ont répondu 'Non' à la question libellées en **E1.6**. Elle a le même sens que la question précédente sauf que la période de référence ici se rapporte aux douze derniers mois précédant le passage de l'enquêteur.

E1.7 Parmi les réponses aux questions E1.1, E1.3, E1.5, y en a-t-il une affirmative (code 1, Oui) ?

Cette question est une question filtre et n'est pas à poser à l'enquêté. S'il y a au moins une réponse affirmative (c'est-à-dire un 'OUI' à **E1.1, E1.3, ou E1.5**, cochez 'Oui' et passez à la question **E1.10**. Si non, cochez 'Non' et passez à la question **E1.8**.

E1.8 Même si [NOM] n'a pas travaillé au cours des 7 derniers jours, exerce-t-il un emploi permanent ?

Cette question est posée à tous ceux qui n'ont pas travaillé au cours des 7 derniers jours précédant le passage de l'agent enquêteur (**c'est-à-dire qu'ils ont répondu 'Non' à E1.1, E1.3, E1.5 et E1.7**). L'emploi permanent dont il est question ici fait référence à un emploi stable ou un emploi qui est habituellement exercé. Si la réponse à cette question est 'Non', cochez la réponse « Non » et passez à la question **E1.10**.

E1.9 Pourquoi [NOM] n'a-t-il pas travaillé au cours des 7 derniers jours ?

Cette question est posée à tous ceux qui ont répondu 'Oui' à la question précédente. Il s'agit de savoir pourquoi la personne qui a un emploi permanent n'a pas travaillé au cours des 7 derniers jours. Une seule raison (réponse) sera choisie à cette question. S'il y a plus d'une raison, cherchez à savoir la raison principale et sélectionnez-la puis passez à la question suivante.

E1.10 [NOM] a-t-il pris des initiatives pour avoir du travail /augmenter son revenu au cours des 7 derniers jours ?

Il s'agit de savoir si [NOM] a pris des initiatives ou a posé des actes pour avoir un emploi ou pour augmenter son revenu. Si la réponse à cette question n'est pas affirmative alors cochez 'Non' et passez à la question **E1.12**.

Notons que pour toute personne qui est capable de travailler mais n'était pas à la recherche d'un emploi, il faudra cochez 'Non'.

E1.11 Quelles ont été les initiatives prises par [NOM] pour augmenter son revenu au cours des 7 derniers jours ?

Pour ceux qui ont répondu 'Oui' à la question précédente, il s'agira de savoir quels sont concrètement les initiatives prises ou les actes posés pour augmenter le revenu ou pour avoir un emploi. Ici la question ne cherche pas à capter les intentions du répondant à augmenter son niveau de revenu mais il s'agit d'initiatives concrètes telles que par exemple allez déposer un dossier, introduire une lettre de demande d'emploi, etc. Sélectionnez la modalité correspondant à la déclaration de l'enquêté.

E1.12 Est-ce que [NOM] est prêt à faire un travail (même supplémentaire) dans les 4 prochaines semaines ?

Il s'agit de se renseigner sur les membres du ménage qui ont un emploi, ont perdu leur emploi ou encore n'ont pas d'emploi, s'ils sont prêts à faire un travail (supplémentaire en fonction des cas). Selon la réponse de l'enquêté, Sélectionnez la modalité correspondant.

Si une personne s'est engagée dans une quelconque activité ou si elle ne peut, pour quelque raison que ce soit, faire un travail supplémentaire dans les quatre semaines à venir, cochez 'Non'.

SECTION E2. EMPLOI EXERCE AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

Dans cette section du questionnaire, vous devez prendre en compte seul ceux pour qui le la modalité 'Oui' a été enregistré à la question E1.13. Cette section porte sur l'emploi rémunéré ou la profession rémunérée au cours des douze derniers mois. Notons que la Section E1 doit être complètement remplie pour tous les membres du ménage âgés de 5 ans ou plus avant que la présente section E2 ne soit entamée. La Section E2 sera complètement remplie individu par individu avant de passer à la Section F1.

Le but de la Section E2 est d'appréhender les aspects relatifs à l'emploi : le statut professionnel (par ex. : employé ou travailleur indépendant), le secteur (public ou privé), la

branche d'activité (par ex. : agriculture, services, etc.), et le statut professionnel (travailleur salarié, chômeur ou inactif).

E2.1 [NOM] a-t-il exercé un emploi rémunéré au cours des 12 derniers mois ?

Cette question permet de sélectionner uniquement ceux qui ont exercé une activité rémunérée au cours des douze derniers mois. On entend par emploi rémunéré, toute activité économique pour laquelle le travailleur reçoit un paiement (salaire ou paiement en nature). Si aucune des activités que la personne a exercées au cours des 12 derniers mois n'est rémunérée alors cochez « Non » **et passez à la personne éligible suivante, c'est-à-dire la personne suivante pour qui la réponse à E1.13 est 'Oui'.**

E2.2 Quel (le) est l'emploi/profession principal que [NOM] a exercé au cours des 12 derniers mois ?

Sélectionnez pour [NOM] l'emploi/profession principal(e) que [NOM] a exercé au cours des 12 derniers mois. L'emploi principal est la première occupation au cours de la période de référence ou encore l'emploi qui a pris le plus de temps durant la période de référence. Il revient à l'enquêté de définir selon lui-même son emploi principal. L'enquêteur aura simplement à l'assister au cas où le besoin se faisait sentir.

Exemples d'emplois exercés :

- Vendeuse de pagne, vendeuse d'arachides, vendeuse de kola, etc.
- Inspecteur de police, Inspecteur des Impôts, Inspecteur du Travail, Inspecteur du Trésor,
- Inspecteur du préscolaire et primaire, Inspecteur du secondaire,
- Médecin généraliste, médecin dentiste, docteur vétérinaire, etc.
- Ingénieur des TP, Ingénieur Agronome, Ingénieur Génie rural, Ingénieur Génie civil...
- Directeur d'école primaire, Directeur de CEG, Directeur de société
- Professeur de CEG, Professeur de lycée, Professeur d'Université, Professeur de l'Enseignement technique, etc.
- Apprenti(e) couturier(ère), apprenti(e) coiffeur (se), etc.
- Secrétaire au centre de santé, Secrétaire à la banque, Secrétaire au CEG, etc.
- Aide maçon
- Main d'œuvre rémunéré en nature ou en espèce pour des travaux champêtres, etc.

E2.3 Quelle est la branche d'activité de l'entreprise dans laquelle [NOM] a travaillé ou quels produits (services) fabrique (fournit) t- elle ?

Sélectionnez dans la liste ' Branche d'activité', l'activité principale de l'entreprise dans laquelle [NOM] a travaillé au cours des douze derniers mois ou le principal produit (service) que l'entreprise fabrique (fournit) puis inscrivez le code correspondant sur votre tablette.

Vous devez chercher à savoir ce que fait l'entreprise, l'établissement où [NOM] a travaillé.

Exemples :

- **Culture de maïs**, culture de riz, culture de café-cacao, etc.
- **Services médicaux** : pour tout employé (gardien, planton, infirmier, médecin, etc.) travaillant dans un service sanitaire public ou privé (hôpitaux, cliniques et autres établissements de santé).
- **Enseignement** : pour les moniteurs, instituteurs, professeurs de collège, lycée, université et établissements d'enseignement professionnel.

*NB : Pour un médecin, un infirmier, un dactylographe, ... travaillant dans un établissement scolaire, la branche d'activité sera « **Enseignement** ».*

- **Electricité** : pour tout employé à la CEET et à la Compagnie Electrique du Bénin (CEB).
- **Eau** : pour tout employé travaillant à la Togolaise des Eaux (TDE),
- **Banques** : pour tout employé de banque
- **Assurances** : pour tout employé d'une institution d'assurance.
- **Postes /Télécommunications** : pour le personnel de Société des postes/Togo Télécom, Togocel, Moov.
- **Commerce en gros de (à préciser)** : pour ceux qui vendent un produit en gros tel que pagnes, poissons, tricots etc.
- **Commerce de détail de (à préciser)** : pour tous ceux qui vendent un produit en détail tel que le charbon de bois, les fruits etc.
- **Administration Publique** : pour les employés de l'Etat, les agents de sécurité sociale et autres services de l'Etat, sauf les agents de sécurité publique et les militaires.
- **Défense Nationale** : pour le personnel militaire, gendarmes et tout autre employé des Forces Armées.
- **Sécurité Publique** : pour le personnel de la police ou des forces de sécurité publique (Policiers et Sapeurs-Pompiers, Gardiens de Préfecture).
- **Hôtels, bars et restaurants** : pour ceux qui travaillent dans ces établissements.
- **Services domestiques** : pour les employés de maison (boy, bonne, gardien, jardinier, etc.).
- **Transport** : pour tous ceux qui s'occupent du transport routier, ferroviaire, maritime ou aérien.
- **Elevage** de poule, de porc, de bœufs...
- Etc.

E2.4 Quel est le principal employeur de [NOM] dans cet emploi ?

Pour l'emploi principal de [NOM] déclaré à E2.2, sélectionnez le principal employeur.

Les sociétés d'Etat sont par exemple Togo télécom, Togocel etc. Les entreprises privées regroupent aussi bien les entreprises formelles (MOOV, FAN MILK etc.) que les entreprises non formelles (réparateurs de moto au bord de la route).

E2.5 Quel est le statut de [NOM] dans cet emploi ?

Il s'agit de la situation de [NOM] par rapport à son emploi déclaré à E2.2. Cochez la modalité correspondant au statut de [NOM]. Les modalités de réponses sont :

Un employé **permanent** est tout individu travailleur, payé en nature ou en espèce, et lié à son employeur par un contrat à durée indéterminée (CDI). L'employeur peut être l'Etat ou une institution étatique, une entreprise privée.

La modalité '**A durée déterminée**' est tout individu travailleur, payé en nature ou en espèce, et lié à son employeur par un contrat à durée déterminée. L'employeur peut être l'Etat ou une institution étatique, une entreprise privée.

La modalité '**saisonnière**' est appliquée aux individus travaillant pour le compte d'un employeur public ou privé, y compris dans un champ, une ferme, une société portuaire, etc qui paye en nature ou en espèce et auquel il est lié par un statut saisonnier.

Un **indépendant** est tout individu qui travaille pour son propre compte, seul ou avec des aides familiales et/ ou des apprentis.

E2.5 P Avez-vous l'impression que vos études/formations passées sont utiles/adaptées à l'exercice de votre emploi actuel ?

Il s'agit de savoir si les études ou formations actuelles de l'enquêté correspondent à ses activités dans le cadre de son emploi actuel. Poser la question et entrer la réponse donnée.

E2.6 Pendant combien de mois [NOM] a-t-il exercé cet emploi au cours des 12 derniers mois et quel est le nombre moyen d'heures de travail par jour ?

Il s'agit d'entrer le nombre de mois durant lesquels [NOM] a exercé l'emploi déclaré à E2.2 au cours des 12 derniers mois et le nombre moyen d'heures de travail par jour. **NB :** Remarquez que **LES CONGES** (de maladie, de formation, de repos de travail, etc.) **NE SERONT PAS PRIS EN COMPTE DANS LA PERIODE DES MOIS DE TRAVAIL.**

E2.7 Combien de jours par semaine [NOM] consacre-t-il habituellement à l'emploi principal ?

Entrer le nombre de jours dans la semaine que [NOM] consacre à l'emploi déclaré en E2.2.

E2.8 Quel a été le revenu moyen de [NOM] pour cet emploi au cours des 12 derniers mois ?

L'agent enquêteur saisira le montant du revenu moyen que [NOM] a tiré de l'emploi déclaré à E2.2. Avant cela, il prendra soin de cocher l'unité de temps correspondant au revenu, c'est-à-dire s'il s'agit d'un revenu journalier, hebdomadaire, mensuel ou annuel.

E2.9 En dehors du revenu déclaré en E2.8, avez-vous d'autres avantages liés à cet emploi ?

Cherchez à savoir si en dehors du revenu déclaré à E2.8, l'enquêté a d'autres avantages en nature, en espèce ou encore en nature et en espèce liés à son emploi. S'il n'y pas d'avantages, cochez « Non » et allez à **E2.11.**

E2.10 A combien évaluez-vous ces avantages (uniquement ceux qui ne sont pas inclus dans le revenu déclaré en E2.8) ?

Cette question permet d'évaluer les avantages et autres rémunérations en nature ou en espèce dont [NOM] a bénéficié de son emploi déclaré à E2.2 et qui ne sont pas inclus dans le revenu déclaré à E2.8.

D'abord, choisissez l'unité de temps (Jour/Semaine/Mois/An) des avantages en nature ou en espèce déclarés. Ensuite entrez la valeur estimée. Si [NOM] n'arrive pas à évaluer les avantages dont il bénéficie, alors sélectionnez la modalité 'Ne sait pas' et passez à E2.11.

E2.11 L'emploi principal déclaré par [NOM] est-il le même que celui qu'il a exercé au cours des 30 derniers jours ?

L'agent enquêteur demandera si l'emploi déclaré à E2.2 est le même que [NOM] a exercé au cours des 30 derniers jours précédant son passage. Sélectionnez la modalité correspondant à la déclaration de l'enquêté.

E2.12 [NOM] a-t-il exercé un autre emploi (secondaire) rémunéré au cours des 12 derniers mois ?

Il s'agira de savoir si en dehors de l'emploi principal de [NOM] qui est déclaré à E2.2, si [NOM] a exercé un autre emploi rémunéré au cours des 12 derniers mois. Si la réponse n'est pas affirmative, cochez « Non », puis allez à la personne éligible suivante.

E2.13 Quel est emploi/ profession secondaire que [NOM] a exercé au cours des 12 derniers mois ?

Cette question concerne tous ceux qui ont au moins un emploi secondaire, c'est-à-dire ceux qui ont répondu 'Oui' à la question précédente. Pour celui qui a déclaré avoir plus d'un emploi secondaire, retenez l'emploi secondaire qui lui prend le plus de temps. Sélectionnez l'emploi ou la profession secondaire déclarée dans la colonne 'Emploi/Profession' de la question E2.13.

E2.14 Quelle est la branche activité de l'entreprise dans laquelle [NOM] a travaillé ou quels produits (services) fabrique (fournit) t- elle ?

Sélectionnez dans la liste 'Branche d'activité' de la question E2.14, l'activité principale de l'entreprise dans laquelle [NOM] a exercé son emploi secondaire déclaré à E2.13 au cours des douze derniers mois précédant le passage de l'agent enquêteur ou le principal produit (service) que l'entreprise fabrique (fournit).

E2.15 Quel est le principal employeur de [NOM] dans cet emploi ?

Sélectionnez le principal employeur de [NOM] pour l'emploi secondaire déclaré à E2.13. Cette question est semblable à la question E2.5 à la seule différence qu'il s'agit ici d'une activité secondaire.

E2.16 Quel est le statut de [NOM] dans cet emploi ?

Sélectionnez la modalité du statut dans l'emploi secondaire correspondant à la déclaration de l'enquêté.

E2.17 Pendant combien de mois [NOM] a-t-il exercé cet emploi au cours des 12 derniers mois ?

Entrer le nombre de mois que [NOM] a exercé l'emploi secondaire déclaré à E2.13 au cours des 12 derniers mois.

E2.18 Combien d'heures par jour [NOM] consacre-t-il habituellement à cet emploi secondaire ?

Entrer le nombre moyen d'heures de travail par jour que [NOM] consacre à son emploi secondaire.

E2.19 Combien de jours par semaine [NOM] consacre-t-il habituellement à son emploi secondaire ?

Entrer le nombre de jours par semaine que [NOM] consacre à l'emploi secondaire déclaré à E2.13.

E2.20 Quel a été le revenu moyen de [NOM] pour cet emploi au cours des 12 derniers mois ?

Entrer le montant du revenu moyen que [NOM] a tiré de l'emploi secondaire déclaré à E2.13. Avant cela, il prendra soin choisir l'unité de temps correspondant au revenu, c'est-à-dire s'il s'agit d'un revenu journalier, hebdomadaire, mensuel ou annuel.

E2.21 En dehors du revenu déclaré en E2.20, avez-vous d'autres avantages liés à cet emploi secondaire ?

Cherchez à savoir si en dehors du revenu déclaré à E2.20, l'enquêté a d'autres avantages en nature ou espèce liés à l'emploi secondaire. Si le concerné n'a pas d'autres avantages dans l'exercice de cette activité, cochez « Non » et allez à **la personne éligible suivante**.

E2.22 A combien évaluez-vous ces avantages (uniquement ceux qui ne sont pas inclus dans le revenu déclaré en E2.20) ?

Cette question permet d'évaluer les avantages et autres rémunérations en nature et / ou en espèce dont [NOM] a bénéficiés dans l'exercice de son emploi secondaire déclaré à E2.13 et qui ne sont pas inclus dans le revenu déclaré à E2.20.

D'abord, choisissez l'unité de temps (Jour/Semaine/Mois/An) des avantages en nature ou en espèce déclarés. Ensuite entrez la valeur estimée. Si [NOM] n'arrive pas à évaluer les avantages dont il bénéficie, alors cochez la modalité 'Ne sait pas' et passez à la personne éligible suivante.

Section F. POSSESSION DU MENAGE

Objectif de la section : Dans cette section, on s'intéresse aux parcelles de terre et aux animaux d'élevage **que possède ou qu'utilise le ménage (la parcelle en question peut ne pas être la propriété du ménage)**. Les parcelles de terre, quel que soit le type d'usage, sont des composantes importantes du bien-être des ménages. Ils sont aussi considérés comme des indicateurs significatifs des conditions de changement économique et du niveau de vie. Il en est également du bétail qui constitue une forme habituelle d'accumulation de richesse et fournit une mesure importante du bien-être économique du ménage.

La possession des terres et animaux d'élevage est appréhendée en deux sections : possession des parcelles de terre et possession des animaux d'élevage du ménage.

SECTION F1. POSSESSIONS DES PARCELLES DE TERRE DU MENAGE

F01 Combien de parcelles de terre distinctes (cultivées ou non, bâties ou non) le ménage possède, loue ou exploite-t-il actuellement ?

Posez la question comme telle et entrez le nombre déclaré. Si le ménage ne dispose d'aucune parcelle qu'il possède, loue ou exploite-t-il, entrez « 00 » et passez à la section F2.

F11 Indiquez l'emplacement ou le nom de la parcelle de terre.

Si le ménage dispose de parcelles de terres, vous devez lister toutes les parcelles qu'il possède, loue ou exploite. Il s'agit des parcelles de terre quel que soit l'usage, le type de droit (droit d'usage, de propriété, etc.). Saisir un nom pour faire référence à chaque parcelle, en inscrivant par exemple des informations sur sa localisation (quartier, localité dans laquelle se situe la parcelle), sa dénomination telle qu'indiquée par l'enquêté.

NB : Le nombre de parcelles listé doit correspondre au chiffre inscrit en F01. S'assurer que les parcelles de terre déclarées ont des documents qui sont effectivement inscrits au nom d'un des membres du ménage.

F1.2 Quel est le type de cette parcelle de terre ?

Il s'agit avec cette question de vous renseigner sur la nature rurale et le type d'exploitation qui est fait de chaque parcelle. Est-ce une parcelle d'habitation (urbaine ou rurale) ou un terrain de culture agricole rurale etc. Sélectionnez la modalité correspondant à la réponse déclarée.

NB. Les questions de F1.2 à F1.12 seront posées à l'enquêté parcelle par parcelle.

F1.3 Quelle est la superficie de cette parcelle ?

Cette question sert à évaluer la superficie de chaque parcelle listée. La superficie peut s'exprimer en plusieurs unités. C'est pour cela que, dans un premier temps vous devez choisir l'unité de la surface déclarée puis entrer la valeur de cette superficie. La superficie des terres sera renseignée avec précision à la décimale près.

Exemple : 1, 25 ha.

Cette surface sera inscrite comme suit : |_0_|_0_|_1_| . |_2_|_5_|

Les unités de surface indiquées sont les plus utilisées.

Pour mémoire souvenez-vous que :

1 ha = 100 ares = 10 000 ca = 10 000 m²

1ha est une surface de 100m de coté

NB : Lorsque les unités dans lesquelles sont exprimées les surfaces par l'enquête ne sont pas des unités conventionnelles, cherchez à faire la conversion dans les unités conventionnelles avec l'aide de l'enquête.

F1.4 Quels membres du ménage décident de la gestion de chaque parcelle ?

La gestion des parcelles est relative à la prise de décision liée à la mise en exploitation, au bail, au prêt, etc.

Pour chaque parcelle listée, sélectionnez la personne membre du ménage qui décide de la gestion de la parcelle. Si plusieurs personnes du ménage décident de la gestion de la parcelle en question, sélectionnez seulement les deux personnes les plus âgées et cochez leurs noms en **F14A** et **F14B**. En revanche lorsqu'une seule personne décide, sélectionnez cette personne en **F14A** et la réponse « **Pas d'autres personnes dans le ménage** » en **F14B** puis passez à la question **F1.5**.

F1.5 Avez-vous au moins une fois gérée un conflit dans l'utilisation de cette parcelle ?

Cherchez à savoir si le ménage a été confronté à des situations conflictuelles, des litiges liés aux parcelles de terre listées dans la colonne F1.1. Sélectionnez la modalité correspondant à la déclaration du répondant.

F1.6 Comment le ménage a-t-il acquis cette parcelle ?

Cette question permet de déterminer si le ménage utilise des terres qui sont sa propriété ou non.

Cette question doit être renseignée avec le plus grand soin. Pour chaque parcelle, cochez le mode d'acquisition. Il existe des sauts pour certaines réponses (modalités). Vous devez vous assurer que la modalité sélectionnée correspond à la déclaration et suivre strictement les instructions.

Pour votre information, le métayage se définit comme un mode de faire valoir le droit d'utilisation sur une parcelle dont on n'est pas propriétaire. Mais on compense le propriétaire par une part (en nature) des produits récoltés sur cette parcelle.

NB : Sauts prévus :

01. Première occupation : Si le ménage est le tout premier à occuper cette terre et en est par ricochet propriétaire. Ce mode de faire valoir est très rare de nos jours.

02. Accordée par les chefs de collectivités : Il s'agit dans ce cas des formes de cession d'une terre de grande collectivité dont l'utilisation et le droit de propriété sont accordées par le chef de collectivité.

03. Héritage : Il s'agit de l'héritage au sens ordinaire qui provient d'un parent après le décès de celui-ci. Si le parent est toujours vivant, on dira plutôt qu'il s'agit d'un don.

04. Location (**Aller à F1.10**) : On parlera de location si celui qui a loué compense le propriétaire par de l'argent, les ressources financières.

05. Emprunt sans contrepartie (**Aller à F1.12**) : Dans ce cas, c'est une forme de métayage à la seule différence que celui qui exploite la parcelle ne donne rien en retour (ni en nature, ni en espèce).

06. Aménagement (y compris défrichement) sans permission (**Aller à F1.12**) : Dans certaines situations, les propriétaires de la parcelle sont en ville ou vivent loin et les voisins défrichent et exploitent la parcelle sans aucune forme d'autorisation du propriétaire.

07. Achat : Dans ce cas, il faut comprendre l'achat au sens général. L'acheteur paye (généralement en espèce,; parfois en nature) le propriétaire de départ de la parcelle et après signature de document administratif, l'acheteur devient le nouveau propriétaire.

10. Métayage (**Aller à F1.10**) : Sa définition est donnée plus haut. C'est une forme d'emprunt où l'on compense le propriétaire par une portion des produits issus de l'exploitation de la parcelle.

11. Don : Transfert de propriété et de tout les droit sur une parcelle sans compensation, ni en nature, ni en espèce. C'est généralement le cas entre un père et ses enfants ; ou encore entre des amis très proches.

99. Autre (**Aller à F1.12**)

Si le mode d'acquisition de la parcelle par le ménage est la location ou le métayage, passez à la question F1.10.

Pour les modes d'acquisition se référant à la modalité « Espèce, Nature ou Espèce et nature », et 11 passez à la question suivante.

F1.7 Possédez-vous un document se rapportant à cette parcelle ?

Cherchez à savoir si le ménage possède un document certifié ou administratif sur la parcelle. Cochez la modalité correspondant à la déclaration de l'enquêté. Si la réponse donnée est « non », allez à F1.11.

F1.8 Si oui, Quel type de document se rapportant à la parcelle possédez-vous ?

Cette question s'adresse à tous ceux qui ont répondu « oui » à la question précédente. Sélectionnez la modalité correspondant à la réponse donnée par l'enquêté.

Le certificat administratif est le premier document que la justice délivre pour un terrain. Le titre foncier est l'ultime document délivré pour un terrain après l'établissement du certificat administratif.

F18_BIS Précision sur le type de document de la parcelle

Mentionnez toute précision que l'enquêté apportera sur le type de document de la parcelle.

F1.9 Le document de cette parcelle est certifié au nom de qui ?

Posez avec tact cette question et sélectionnez la personne membre du ménage au nom de qui le document est établi. Si le document a été établi au nom de plusieurs membres du ménage sélectionnez les deux personnes les plus âgées parmi les copropriétaires.

Si plusieurs personnes du ménage ont le document de la parcelle certifié en leurs noms, sélectionnez seulement les deux personnes les plus âgées et cochez leurs noms en **F19A** et **F19B**. En revanche lorsqu'il s'agit d'une seule personne, sélectionnez cette personne en **F19A** et la réponse « **Pas d'autres personnes dans le ménage** » en **F19B**.

F1.10 Combien avez-vous payé au propriétaire (en nature et/ou en espèce) pour l'exploitation de cette parcelle durant l'année en cours ?

Cette question ne concerne que les parcelles acquises par le ménage par location ou par métayage. Elle comporte deux rubriques. Le type de paiement et le montant.

Si le ménage a acquis une parcelle par location pour laquelle il paie de l'argent, cochez la modalité '**Espèce**' puis entrer le loyer annuel de la parcelle correspondant à l'année en cours.

Par contre dans les modes d'exploitation où le ménage donne une partie de la récolte ou toute autre contrepartie (non monétaire), cochez la modalité '**Nature**' puis entrez le montant estimé de cette dotation

***NB** : Pour toute parcelle pour laquelle cette question est renseignée, respectez les sauts et instructions contenus dans le questionnaire.*

F1.11 Pendant la saison agricole actuelle, cette parcelle a-t-elle été louée ou prêtée gratuitement ?

Cette question concerne les parcelles pour lesquelles on a coché 'Non' à la question F1.7. Sélectionnez la modalité correspondant à la déclaration de l'enquêté.

F1.12 A combien estimez-vous actuellement la valeur de cette parcelle ?

Pour toutes les parcelles demandez la valeur monétaire actuelle de la parcelle. Entrez ce montant.

F1.13 Y a-t-il des cultures sur cette parcelle pendant la saison agricole actuelle ?

Sélectionnez la modalité correspondant à la déclaration de l'enquêté. Cette question sera posée pour chaque parcelle. Si la réponse du répondant est « Non », passez à la parcelle suivante.

F1.14 Quelles sont les principales cultures sur cette parcelle ?

Pour renseigner cette question demandez à savoir quelles sont les principales cultures exploitées sur chaque parcelle. Sélectionnez au plus deux cultures.

SECTION F2 – POSSESSION D'ANIMAUX D'ELEVAGE

Cette section porte sur l'ensemble des animaux d'élevage y compris la volaille, les lapins et les petits rongeurs.

F2.1 Le ménage possède-t-il des animaux d'élevage ?

Posez la question en faisant référence aux animaux d'élevage y compris la volaille, le lapin et les petits rongeurs. Il s'agit de la propriété des membres du ménage, que ces animaux soient dans le ménage ou laissés en garde de quelqu'un d'autre hors du ménage.

Si la réponse est non allez à la section G1 : entreprises non agricoles

Les questions de F2.2 à F2.6 seront posées individu par individu pour chaque type d'animaux.

F21A Combien de types d'animaux le ménage possède-t-il ?

Mentionnez le type d'animaux (volaille, bovin, ovin/caprin, porc, cheval, rongeurs, âne/mulet) que possède le ménage.

F2.2 Combien de têtes d'animaux par type le ménage possède-t-il actuellement ?

Cette question concerne le nombre de têtes d'animaux. Vous inscrirez d'abord le code correspondant au type d'animaux puis le nombre au moment de l'entretien, qu'ils soient avec le ménage actuellement ou laissés à la garde de quelqu'un d'autre.

Au cas où l'effectif des animaux par type est inférieur à 10, à 100 ou à 1000, précédez le nombre indiqué par le répondant respectivement de 000, de 00 ou de 0.

Exemple

Pour 7 têtes de porc, entrer 0007 ; pour 51 têtes de volaille entrer 0051 et pour 892 têtes de chèvre entrer 0892.

Vous entrerez 9998 pour les effectifs supérieurs ou égaux à 10000.

F2.3 Comment ce nombre a-t-il varié par rapport à celui de l'année précédente ?

A cette question sélectionnez la modalité correspondant à la déclaration de l'enquêté. **Les modalités possibles sont : Réduit, stable, Accru, Ne sait pas.**

F2.4 Qui dans le ménage est propriétaire de ces animaux ?

Sélectionnez le propriétaire des animaux. Au cas où ces animaux appartiennent à plus d'une personne, sélectionnez uniquement deux personnes et cochez leurs noms en **F24A** et **F24B**. En revanche lorsqu'il s'agit d'une seule personne, sélectionnez cette personne en **F24A** et la réponse « **Pas d'autres personnes dans le ménage** » en **F24B**.

F2.5 Quels membres du ménage passent le plus de temps pour s'occuper de ces animaux ?

L'occupation ici est relative à la garde, au pâturage, aux soins de santé et à la recherche de la nourriture. Pour ces principales activités, sélectionnez la ou les deux personnes qui se consacrent le plus à ces activités.

Au cas où plus d'une personne passent plus de temps pour s'occuper des animaux, sélectionnez uniquement deux personnes et cochez leurs noms en **F25A** et **F25B**. En revanche lorsqu'il s'agit d'une seule personne, sélectionnez cette personne en **F25A** et la réponse « **Pas d'autres personnes dans le ménage** » en **F25B**.

Si ces personnes ne sont pas dans le ménage, cochez « 77 ».

▪ SECTION G. ENTREPRISES NON AGRICOLES

Dans le cadre de cette enquête, l'entreprise non agricole concerne toute activité génératrice de revenu au niveau du ménage, en dehors de la production animale (élevage de porc, élevage de poule, etc.) et de la production végétale (maraichage, production de maïs, igname, orangerie, palmeraie, etc.).

De ce point de vue une entreprise non agricole concerne par exemple les activités de transformation agroalimentaire, vente de produits agricoles, cosmétique, textile, maçonnerie, réparation de moto, etc.

Il s'agit de collecter des informations sur toutes les entreprises non agricoles dont le responsable est membre du ménage. Ce responsable peut être le patron de l'entreprise c'est-à-dire qu'il possède des employés/des apprentis ; ou bien encore qu'il travaille pour son propre compte ou en association avec une autre personne membre du ménage ou non.

SECTION G1. ENTREPRISES NON AGRICOLES : EXISTENCE D'ENTREPRISES NON AGRICOLES

Cette section vise à identifier les ménages dans lesquels un ou plusieurs membres ont exercé une activité non agricole au cours des 12 derniers mois. Sont également incluses dans cette section, toutes les activités non agricoles exercées au cours des 12 derniers mois, même si elles ont temporairement ou définitivement cessé actuellement.

G1.1 : Choisir le répondant correspondant au membre du ménage de la section B.

Vous choisirez le répondant correspondant au membre du ménage de la section B.

NB : Pour chacune des questions ci-dessous de la Section G1, sélectionnez la modalité correspondant à la déclaration de l'enquêté.

G1.2 : Au cours des 12 derniers mois, un membre de votre ménage a-t-il développé une entreprise agricole (production et exploitation agricole, commercialisation de semences améliorées, de pesticide/insecticide, engrais, provende, offre de service d'irrigation, gestion de l'eau pour l'irrigation, l'élevage, ...) ?

Il s'agit pour cette question de s'assurer de l'existence ou non d'une entreprise agricole dans le ménage.

G1.3 : Au cours des 12 derniers mois, un membre de votre ménage a-t-il vendu de l'eau glacée ou transformé des produits agricoles pour les revendre (comme transformer de la farine pour faire des beignets ; griller de la viande de bœuf, de mouton, ou de poulet ; fabriquer des jus de fruits -gingembre, bissap- pour vendre ; fabriquer la bière de maïs ou de mil, boulangerie moderne, etc.) ?

Vous chercherez à savoir si au cours des 12 derniers mois, un membre du ménage a vendu de l'eau glacée ou transformé des produits agricoles pour la vente. Cochez (Oui) si un membre a exercé l'une de ses activités et (Non) dans le cas contraire.

G1.4 : Au cours des 12 derniers mois, un membre de votre ménage a-t-il possédé, à domicile ou ailleurs, une petite entreprise de confection de vêtements (tailleur), ou fabrication de sandales ou autres chaussures ?

Cette question concerne la possession par un membre de ménage d'une entreprise à domicile ou ailleurs au cours des 12 derniers mois. Il s'agit de petite entreprise de confection de vêtements ou de fabrication de chaussures. Cochez la modalité correspondant à la déclaration du répondant.

G1.5 : Au cours des 12 derniers mois, un membre de votre ménage a-t-il possédé, à domicile ou ailleurs, une entreprise travaillant dans le domaine de la construction de maisons (maçonnerie, électricité, plomberie) ou dans la menuiserie (fabrication de meubles, lits, portes, fenêtres) en bois ou métalliques ?

Il s'agira pour l'enquêteur de se renseigner sur la possession par un membre du ménage d'une entreprise exerçant dans le domaine de la construction de maison ou dans la menuiserie en bois ou métallique.

En cas de possession d'une de ces entreprises par un membre de ménage cochez (Oui) et (Non) dans le cas contraire.

G1.6 : Au cours des 12 derniers mois, un membre de votre ménage a-t-il possédé, à domicile ou ailleurs, une entreprise de commerce (boutique, vente de matériaux de construction, de matériel informatique, de cartes téléphoniques, de cigarettes au bord de la route, etc.) ?

Cette question permettra de saisir la possession par un membre du ménage d'une entreprise à domicile ou ailleurs de commerce (boutique, vente de matériaux de construction, de matériel informatique, de carte téléphonique, de cigarette au bord de la route, etc.) ?

L'enquêteur choisira (Oui) si un membre de ménage a possédé une de ces entreprises au cours des douze derniers mois et (Non) dans le cas contraire.

G1.7 : Au cours des 12 derniers mois, un membre de votre ménage a-t-il exercé une profession libérale pour son propre compte (médecin, avocat, architecte possédant son cabinet ou étant associé, pharmacien ayant son officine, traducteur ou interprète travaillant pour son propre compte, Ingénieur ayant son propre bureau d'études, etc.) ou pratiquant de la médecine traditionnelle ?

A cette question, l'enquêteur doit chercher à savoir si un membre du ménage a exercé ou non une profession libérale au cours des 12 derniers mois.

Vous choisirez selon la réponse du répondant, la modalité (Oui) si un membre de ménage a exercé une de ces profession et la modalité (Non) dans le cas contraire.

G1.8 : Au cours des 12 derniers mois, un membre de votre ménage a-t-il possédé une entreprise rendant tout autre service ; les services de réparation et d'entretien (voitures, de motos, appareils comme radio, ordinateurs, TV, frigo, climatiseurs, etc.) ; lavage de

voitures ; cireur de chaussures ; agent/démarcheur immobilier ; cabine téléphonique, traitement de texte, photocopies de documents, etc. ?

Selon la réponse du répondant, cochez (oui) si un membre du ménage a possédé une entreprise de ce genre au cours des 12 derniers mois et (Non) dans le cas contraire.

G1.9 : Au cours des 12 derniers mois, un membre de votre ménage a-t-il possédé un taxi, un taxi-moto, un bus de transport ou tout autre moyen de transport pour une activité commerciale ?

Vous cochez (oui) dans le cas où un membre du ménage a possédé un de ces moyens de transport pour une activité commerciale au cours de 12 derniers mois et le (Non) dans le cas contraire.

G1.10 : Au cours des 12 derniers mois, un membre de votre ménage a-t-il possédé un restaurant ou un bar, débit de boisson, dépôt de boisson ?

L'enquêteur devra cocher (Oui) si un membre de ménage a possédé un restaurant ou un bar et un débit de boisson au cours des 12 derniers mois et (Non) dans le cas contraire.

G1.11 : Au cours des 12 derniers mois, un membre de votre ménage a-t-il possédé toute autre entreprise non agricole, même s'il s'agit d'une petite activité s'exerçant à domicile ou dans la rue (exemple: fabrication et la vente d'objets d'artisanat, de tapis, de bijoux, tressage de nattes, etc.), tressage de cheveux, salon de coiffure, etc. ?

Cochez la modalité (Oui) si un membre du ménage a possédé une entreprise non agricole au cours des 12 derniers mois et la modalité (Non) dans le cas contraire.

Si les réponses à toutes les questions de G1.3 à G1.11 sont non, passer à la section H

SECTION G2. ENTREPRISES NON AGRICOLES : CARACTERISTIQUES DES ENTREPRISES NON AGRICOLES

Dans cette partie il s'agit d'enregistrer les caractéristiques de chacune des entreprises identifiées. Entrer toutes les entreprises du ménage. Ne pas oublier d'inclure dans cette liste celles qui ne sont pas fonctionnelle au moment de l'enquête mais qui l'auraient été sur une période donnée au cours des 12 derniers mois. Si le ménage possède plus de 8 entreprises non agricoles, entrer les 8 plus importantes.

G2.1A Veuillez indiquer le principal bien et/ou service produit/ rendu par cette entreprise.

Poser la question et sélectionner l'activité de l'entreprise ou le service. Il s'agit de choisir le principal bien ou service produit/rendu par l'entreprise. Il peut s'agir par exemple de :

fabrication de beignets ; fabrication de meubles métalliques ; couturière de vêtements pour femme, vente ambulante de cartes de téléphones portables. .

G2.1B Veuillez indiquer la branche d'activité du principal bien et/ou service produit/ rendu par cette entreprise.

Poser la question et sélectionner la branche d'activité correspondant au principal bien et/ou produit/service rendu par l'entreprise.

G2.2 Quel est le principal répondant aux questions de cette entreprise ?

Sélectionnez le principal répondant pour cette entreprise. Ce principal répondant peut ne pas être membre du ménage. Dans ce cas cochez la modalité « Non membre du ménage»

G2.3 Qui est (sont) le (les) propriétaire(s) de cette entreprise ? (Donner au maximum 2 personnes)

Sélectionnez au plus 2 membres du ménage. Très souvent l'entreprise appartient principalement à une seule personne. Néanmoins s'il existe plus de deux propriétaires, choisissez les deux principaux propriétaires et cochez leurs noms en **G23A** et **G23B**. En revanche lorsqu'une seule personne est propriétaire de l'entreprise, sélectionnez cette personne en **G23A** et la réponse « **Pas d'autres personnes dans le ménage** » en **G23B**.

G2.4 Qui est (sont) est la (les) personne (s) qui gère (nt) cette entreprise ? (Donner au maximum 2 personnes)

Sélectionnez au plus 2 membres du ménage. Comme précédemment, ce sera souvent une seule personne. Toutefois s'il existe plus de deux gérants, choisissez les deux principaux et cochez leurs noms en **G24A** et **G24B**. En revanche lorsqu'une seule personne est gérant de l'entreprise, sélectionnez cette personne en **G24A** et la réponse « **Pas d'autres personnes dans le ménage** » en **G24B**.

Si le gérant n'est pas dans le ménage cochez la modalité « Non membre du ménage ».

G25CNT Vous souvenez-vous du mois de l'année de démarrage des activités de l'entreprise ?

Demandez si l'enquêté se souvient du mois de l'année de démarrage des activités de l'entreprise et choisir la réponse correspondante.

G2.5 Depuis quand (date) cette entreprise fonctionne-t-elle ?

Poser la question au répondant puis entrer la date (mois et année) à laquelle l'entreprise a commencé par fonctionner. Si le mois n'est pas connu, entrer « 00 » puis saisir l'année.

G2.6 Combien de personnes non membres du ménage sont copropriétaires de cette entreprise ?

L'enquêteur se renseigne si l'entreprise appartient également à des personnes non membres du ménage. S'il y en a entrez le nombre de personnes déclaré par le répondant.

G2.7 Pendant combien de mois l'entreprise a-t-elle été en activité au cours des 12 derniers mois ?

Demander le nombre de mois d'activité au cours des 12 derniers mois. Il peut être nécessaire d'assister l'enquêté pour répondre à cette question. Plusieurs cas de figures peuvent se présenter :

Il est possible qu'une entreprise ne soit pas fonctionnelle au moment de l'enquête mais l'aurait été sur une période donnée au cours des 12 derniers mois. Il se peut que son activité soit saisonnière ou qu'elle ait fait faillite et a dû interrompre ses activités. Il se peut également qu'elle soit nouvellement implantée etc.

G2.8 Quel est en moyenne le montant des bénéfices mensuels tirés des activités de cette entreprise durant les douze derniers mois ?

Poser la question et entrez le montant moyen annuel des bénéfices déclarés par le répondant

G2.9 Quelles sont les personnes du ménage qui ont travaillé dans cette entreprise au cours des 12 derniers mois ?

Il s'agit d'identifier et de sélectionner chaque membre du ménage ayant travaillé avec ou sans rémunération dans l'entreprise au cours des douze derniers mois. Sélectionnez au plus quatre (4) principales personnes qui ont travaillé dans cette entreprise.

SECTION H. SECURITE ALIMENTAIRE

Le concept de **sécurité alimentaire** fait référence à la disponibilité ainsi qu'à l'accès à la nourriture en quantité et en qualité suffisantes. Cette section a donc pour objectif de voir si le ménage arrive à subvenir à ses besoins alimentaires.

H. Choisir le répondant :

Sélectionnez la personne qui répond au nom du ménage.

H.2 Au cours des 7 derniers jours, le ménage a-t-il eu des difficultés à subvenir aux besoins alimentaires de ses membres ?

L'enquêteur devra cocher la modalité correspondant à la réponse du répondant (*Oui* ou *Non*)

H.3 Stratégies d'adaptation alimentaire du ménage.

La question H.3 s'intéresse aux stratégies que le ménage a eu à adopter pendant les 7 derniers jours pour subvenir aux besoins alimentaires de ses membres.

Vous entrerez **le nombre de jours** pendant lequel une stratégie spécifique a été adoptée au cours des 7 derniers jours ayant précédé le passage de l'enquêteur dans le ménage. Si le ménage n'a pas eu à adopter de stratégie, saisissez **"0"** Posez la question :

Au cours des 7 derniers jours, combien de jours le ménage a-t-il eu à :

- H.3-A** Consommer des aliments moins chers que d'habitude ?
 - H.3-B** Réduire les quantités consommées chaque fois ?
 - H.3-C** Réduire le nombre de repas par jour ?
 - H.3-D** Réduire les quantités consommées par les adultes au profit des enfants ?
 - H.3-E** Emprunter des vivres ou compter sur l'aide de parents ou d'amis ?
- Pour chaque stratégie, entrer le nombre de jours.

H.4 Combien de repas, y compris le petit déjeuner, ont été pris par jour dans le ménage au cours des 7 derniers jours ?

Cette question concerne trois groupes d'âge :

- H.4-A** Les enfants (06-59 mois) : ceux dont l'âge est compris entre 06 et 59 mois.
- H.4-B** 5 à 17 ans : Ceux dont l'âge est compris entre 05 et 17 ans
- H.4-C** 18 ans ou plus : .les adultes de 18 ans ou plus

L'enquêteur saisira le nombre de repas par jour pour chaque catégorie d'âge.

NB : Si le répondant déclare que le nombre de repas varie suivant les jours, l'agent enquêteur doit considérer le nombre de repas par jour régulièrement pris par le ménage.

H.5 Au cours des 12 derniers mois, avez-vous fait face à une situation où vous n'aviez pas suffisamment de nourriture pour tout le ménage ?

L'enquêteur choisira la réponse du répondant Si ce dernier répond "NON" alors passez à la section suivante (section I).

H.6 Dans quel mois avez-vous rencontré ce problème au cours des 12 derniers mois ?

Pour chaque mois choisir la modalité correspondant à la réponse de l'enquêté. NB : Le ménage peut ne pas avoir suffisamment à manger sur plusieurs mois, dans ce cas l'agent enquêteur devra choisir la modalité "*Mois durant lequel ménage n'a pas eu suffisamment à manger*".

H.7 Quelle(s) était(ent) la(les) cause(s) de cette situation ?

Choisissez au maximum trois causes par ordre d'importance déclaré par le répondant.

H.8 Votre ménage s'adapte-t-il à la pénurie alimentaire par des moyens suivants ?

Posez la question au répondant conformément aux différentes modalités qui s'afficheront progressivement à votre écran. Le répondant devra répondre par *oui* ou non.

H9 En cas de pénurie alimentaire, qui mange moins ?

Cochez la modalité correspondant à la réponse donnée par l'enquêté.

SECTION I. COMPLEMENT SUR LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE

Dans cette section l'agent enquêteur entrera le nombre de jours que le ménage a consommé certains produits alimentaires au cours des 7 derniers jours.

Au cours des 7 derniers jours pendant combien de jours votre ménage a-t-il consommé les [PRODUITS] suivants ?

Pour chaque groupe de produits, entrez le nombre de jour où ces produits ont été consommés dans le ménage.

I.1 Céréales et produits céréaliers ?

Une céréale est une plante cultivée, généralement de la famille des graminées, dont les grains, surtout réduits en farine, servent à la nourriture de l'homme et des animaux domestiques.

On peut citer par exemple : le mil, la farine de mil, le sorgho, le maïs, la farine de maïs, le riz, le pain, les pâtes alimentaires etc.

I.2 Tubercules et plantains ?

Un tubercule est un renflement des axes végétaux, surtout souterrains, riches en substances de réserve. Dans le groupe de tubercules, on a par exemple : le manioc, le taro, l'igname, la patate douce, les pommes de terre, etc.

I.3 Légumineuses et graines ?

Une légumineuse est une plante dont le fruit est une gousse comme : le haricot, l'arachide, le voandzou, le niébé, Soja etc.

I.4 Légumes ?

Un légume est une plante potagère dont on consomme, selon les espèces, les graines, les feuilles, les tiges, les fruits ou les racines. Dans ce groupe, on citera la laitue, la tomate, le gombo, l'aubergine, le concombre, le petit pois, Adémè, etc.

I.5 Poisson et viande ?

Dans cette rubrique, on retiendra toutes les sortes de viandes et de poissons

I.6 Fruits ?

A retenir comme fruits : mangue, orange, citron, banane, avocat, etc.

I.7 Lait et produits laitiers ?

Exemple : lait frais, lait en poudre, yaourt, fromage etc.

I.8 Huile et matière grasse ?

Exemple : beurre, huile de palme, huile d'arachide etc.

I.9 Sucre ?

Exemple : sucre en poudre et en morceau, bonbon, miel etc.

I.10 Épices et condiments ?

Une épice est une substance aromatique d'origine végétale pour l'assaisonnement des mets ; un condiment est une substance ou préparation ajoutée aux aliments crus ou cuits pour en relever la saveur. Dans ce groupe, on peut citer : Afiti (tchotou), piment, sel, Cube, ail, oignon, gingembre, etc.

SECTION J. CHOCS ET STRATEGIES DE SURVIE

Objectif de la section : Cette partie a pour objet d'identifier les chocs subis par le ménage au cours des 12 derniers mois, les conséquences de ces chocs sur le ménage et les stratégies de survie que le ménage a pu développer pour y faire face.

Dans le cadre de cette enquête, un choc est une situation, un effet inattendu pouvant influencer négativement ou positivement le cours normal ou escompté d'une activité, de la production ou encore du revenu du ménage.

Les questions de cette section doivent être posées au chef de ménage (CM) ou à défaut à quelqu'un qui peut valablement répondre aux questions.

J.1 : Au cours des 12 derniers mois, le ménage a-t-il été affecté par un des chocs [...] suivants ?

Vous devez lire les différents chocs mentionnés sur votre tablette et pour chaque choc demandez au répondant si le ménage a été affecté par chacun des chocs au cours des 12 derniers mois ; Avant de passer à la question J.2. Pour chaque choc, cochez (Oui) ou (Non).

Si la réponse est (non) à tous les chocs allez à la section K

J01 Préciser le choc autre si le ménage a subit un autre choc que ceux précédents.

Préciser l'autre choc qu'a subit le ménage, à part ceux qui précèdent.

J.4A Quelle a été la première stratégie adoptée par le ménage après le [CHOC] pour faire face à la situation ?

J.4B Quelle a été la deuxième stratégie adoptée par le ménage après le [CHOC] pour faire face à la situation ?

J.4C Quelle a été la troisième stratégie adoptée par le ménage après le [CHOC] pour faire face à la situation ?

Cette question est réservée aux trois chocs identifiés à J1.

Pour chacun des trois chocs, le ménage doit identifier trois stratégies qu'il classera par ordre d'importance (du plus important au moins important). Si le ménage n'a développé qu'une seule stratégie pour un choc donné, choisir la stratégie concernée en **J4A**.

Si le ménage n'a développé aucune stratégie, choisir la modalité (Aucune stratégie).
Choisir les stratégies suivantes :

Code de stratégies pour J. 4	
01. Utilisation de son épargne	14. Vente des biens durables du ménage
02. Aide de parents ou d'amis	15. Vente de terrain/immeubles/Maisons
03. Aide du gouvernement/l'État	16. Vente du stock de vivres
04. Aide d'organisations religieuses ou d'ONG	17. Vente de bétail
05. Changement des habitudes de consommation (Achat d'aliments moins chers, réduction du nombre de repas par jour, Réduction des quantités consommées, etc.)	18. Pratique plus importante des activités de pêche
06. Les membres actifs occupés du ménage ont pris des emplois supplémentaires	19. Confiage des filles du ménage à d'autres ménages
07. Les membres inactifs ou chômeurs ont pris des emplois	20. Confiage des garçons du ménage à d'autres ménages
10. Migration d'un ou plusieurs membres du ménage	21. Engagé dans des activités spirituelles (prières, sacrifices, consultation de marabout, ...)
11. Réduction des dépenses de santé/d'éducation	22. Pratique de la culture de contre saison
12. Obtention d'un crédit	23. Aucune stratégie
13. Vente des actifs agricoles	99. Autre stratégie. (à préciser)

J.2 : Parmi ces chocs qui ont affecté le ménage, indiquez...

Cette question est réservée aux chocs pour lesquels le ménage a répondu Oui à J.1. Il s'agit pour le répondant d'identifier les **trois (3)** chocs qui ont affecté le plus le ménage, et ensuite les classer suivant leur degré de sévérité.

Si le ménage n'a été affecté que par un seul choc au J.1, il s'agira de savoir si ce dernier l'a très sévèrement affecté, sévèrement affecté ou moins affecté Si le ménage a été affecté par deux chocs, il s'agira d'identifier parmi les deux, celui qui a été le plus sévère, sévère ou le moins sévère pour le ménage.

Pour tous les autres chocs qui ont affecté le ménage, choisir la modalité (autres chocs).

J.3 : Comme conséquence de ce choc, votre ménage a-t-il enregistré l'augmentation ou la baisse du...

Cette question est réservée aux trois chocs identifiés à J.2, Choisissez la modalité correspondant à la déclaration de l'enquêté.

SECTION K : GENRE (Seulement au CM et à ses épouses)

Objectif de la section Cette section traite de la dynamique des rôles, droit ainsi que les relations existant entre le chef de ménage et son épouse/partenaire au sein du ménage. Elle concerne le chef du ménage et toutes les femmes /partenaires du chef de ménage ou le mari /partenaire du chef du ménage si le ménage est dirigé par une femme. Il s'agit d'interroger le chef du ménage et ses épouses séparément à propos de (i) la prise de décision au sein du ménage ; (ii) leur expérience matrimoniale ; (iii) la gestion du revenu du chef de ménage et le revenu de son époux (se)/partenaire ; et (iv) des problèmes de violence domestique.

SECTION K : GENRE-PRISE DE DÉCISION

K00 Est-ce que le(la) répondant(e) est actuellement disponible ?

Il s'agit de savoir si la personne éligible à cette section (CM) ou ses époux(ses) sont présents et disponibles pour répondre aux questions de cette section. Posez la question et cochez la réponse correspondante.

La série de questions allant de K.1 à K.19

Traite de la prise de décision au sein du ménage. Telle que libellée dans le questionnaire, elle a pour but de comprendre le processus de prise de décision des dépenses d'alimentation, de la santé, du mariage, de l'éducation, de remboursement de dettes, de l'emploi, de la mutilation génitale, des méthodes contraceptives, du nombre d'enfants à avoir, du « confiage » ou de l'adoption d'un enfant dans le ménage, et de la religion des membres du ménage. Les décisions font référence aux événements qui se seraient déjà passés, ceux en cours ainsi que les événements qui se produiront dans le futur (par exemple le mariage des filles).

Pour remplir cette partie du questionnaire demandez au CM puis à son/ses épouse(s) celui/celle(s) qui se charge(nt) au sein du ménage de chacune des décisions mentionnées dans le questionnaire.

Sélectionnez la personne qui prend principalement la décision.

NB : A la liste des personnes du ménage s'ajoutent les modalités : le numéro 66 Si la décision est prise conjointement par le/la CM et son épouse/époux

- le numéro 77 si l'un des décideurs est un homme qui n'est pas membre du ménage
- le numéro 78 si l'un des décideurs est une femme qui n'est pas membre du ménage
- le numéro 88 si le ménage n'a jamais eu à prendre cette décision (par exemple, les décisions relatives à l'excision, au placement d'enfant, à l'alphabétisation ou la poursuite des études).

SECTION K : GENRE-Expérience matrimoniale (K.20 à K.29)

Cette partie porte sur l'expérience matrimoniale du chef de ménage et de ses épouses. Elle a pour but de cerner l'état matrimonial, le type de mariage, le rang de mariage des femmes, la contribution des marié(e)s et de leurs familles respectives au moment du mariage. Aussi faut-il collecter les informations sur les mariages contractés dans le passé par le chef de ménage et ses épouses.

K.20 : Êtes-vous actuellement marié ou en union libre ?

Le mariage est une union célébrée par le droit coutumier (paiement de dot), civil ou religieux. Quant à l'union libre elle est une situation de vie commune fondée uniquement sur le consentement des partenaires.

Posez la question et cochez (Oui- marié), et (Non). Si la réponse à cette question est (Oui-union libre), passez à **K.24** et si elle est (Non) passez à la question **K.28** (Disposez-vous d'une épargne ?).

K.21 Quel type de mariage avez-vous célébré ?

Posez la question et choisissez la modalité correspondant à la réponse de l'enquêté.

K.22 :S'agit-il d'une union monogamique ou polygamique ?

L'union polygamique est une union entre un homme et plus d'une femme à la fois. Si la réponse à cette question est monogamique, passez à K24.

Exemple 1 : Koffi avait une femme et s'est divorcée avec elle pour se mettre en union avec Afi. Koffi n'est pas polygame.

Exemple 2 : Abalo s'est mis en union avec Binta, Yawa et Christelle en 1973. En 1994, il a divorcé Yawa. En 2002, Binta est décédée. Lors de votre passage (QUIBB 2015) Abalo et Christelle vivent toujours ensemble à Doumasséssé. Abalo est-il en union polygamique ou monogamique ?

La bonne réponse est que Abalo est en union monogamique.

Posez la question et choisissez la modalité correspondant à la réponse du répondant. Si la réponse à cette question est Monogame passer à la question **K.24**.

K.23 Quel est le rang de mariage de la femme ?

Cette question concerne seulement les femmes du CM. Posez la question et choisissez la modalité correspondant à la déclaration de l'enquêté.

K.24 Depuis combien d'années (années révolues) vivez-vous maritalement ou en union libre dans la présente relation ?

Posez la question et entrez le nombre correspondant à la réponse de l'enquêté. Si la réponse est moins d'un an entrer '00'.

K.27 Avez-vous été déjà marié (e)/Union libre avec une personne autre que votre époux (ses)/partenaire(s) actuels (... ne lire actuel que si l'époux/l'épouse vit encore) ?

Cette question ne concerne pas les membres du ménage qui ne se sont jamais marié(e)s (que cela soit un mariage coutumier, civil, religieux ou encore une union libre/concubinage). Elle concerne plutôt les membres du ménage qui vivent dans un mariage ou qui sont veuf (ve) s, ou encore divorcé(e)s lors du passage de l'enquêté.

Il s'agit dans cette question de s'informer si le concerné a jamais vécu en union dans le passé. Posez la question et choisissez la modalité correspondant à la déclaration de l'enquêté. Si la réponse est (Non) aller à K.28.

K.28 Combien d'années avez-vous passé dans votre mariage /Union libre précédent (e) (sans compter le mariage ou l'union libre actuelle) ?

Posez la question et saisissez le nombre correspondant à la déclaration de l'enquêté. Si la durée du mariage est moins d'un an entrez (00).

K.29 Pour quelle raison ce mariage/union libre précédent(e) s'est-il (elle) terminé(e) ?

Posez la question et choisissez la modalité correspondant à la raison pour laquelle l'union été terminée.

SECTION K : GENRE- revenu (K30. – K40)

Cette partie aborde le revenu du CM et de ses épouses. Il s'agit essentiellement de savoir si ces derniers ont une économie, où se trouve cette économie et qui donne l'autorisation pour qu'elle soit utilisée.

K.30 Disposez-vous d'une épargne ?

L'épargne est l'argent mis en réserve (sur un compte, dans une tontine ou gardé à la maison, etc.) pour une utilisation future.

Il faut s'assurer que le répondant a pris en compte toutes ses formes d'épargne. Si la réponse est (Non), aller à K.34.

K.31 Quelle est la principale source de cette épargne ?

Cette question se rapporte à la principale source d'épargne. S'il existe plusieurs sources, demandez au répondant de ne mentionner que la principale source et sélectionnez la modalité correspondant à la déclaration du répondant.

K.32. Votre partenaire est-il au courant de l'existence de cette épargne ?

Choisissez la modalité correspondant à la déclaration de l'enquêté.

K.33 Avez-vous besoin d'avoir l'autorisation d'un autre membre du ménage avant d'utiliser votre propre épargne ?

Posez la question et choisissez la modalité correspondant à la déclaration de l'enquêté. Si la réponse est 'Non' passez à K.34.

K.34. Pour quel type de dépenses avez-vous besoins de l'autorisation de votre époux (se) ?

Posez cette question seulement aux répondants qui ont besoin d'une autorisation avant d'utiliser leur épargne puis choisissez la modalité correspondant à la déclaration du répondant.

K.35 A qui principalement devez-vous demander l'autorisation pour utiliser votre propre épargne ?

Posez cette question seulement aux répondants qui ont besoin d'une autorisation avant d'utiliser leur épargne, puis choisir le membre du ménage correspondant à la déclaration. Si la personne n'est pas dans le ménage choisir la modalité « Non membre du ménage ».

K.36 Votre époux (ses) / partenaire a-t-il son épargne personnelle ?

Posez la question et choisissez la modalité correspondant à la réponse de l'enquêté. S'assurer de prendre en compte toute l'épargne disponible déclarée par le répondant. Ceci inclut l'argent qui se trouve dans un compte d'épargne ou l'argent épargné d'une manière informelle (par exemple. Tontines). Si la réponse est (non) ou (non applicable), allez à K.37.

K.37 Votre époux (ses) /partenaire peut-il utiliser son épargne sans l'autorisation d'un autre membre du ménage ?

Posez la question et choisissez la modalité correspondant à la réponse de l'enquêté. Si la réponse est 'Non', allez à K37.

K.38 A qui votre époux (ses) /partenaire doit-il demander l'autorisation pour utiliser son propre épargne ?

Cette question fait référence aux époux (ses) /partenaire des répondants. Sélectionnez les deux membres du ménage correspondant à la déclaration. Si la personne à qui l'on demande l'autorisation n'est pas dans le ménage, choisir la modalité « Non membre du ménage ». Si la réponse est (Non)

K.39 Avez- vous un compte dans une banque ou dans une institution d'épargne à votre nom ou conjointement avec quelqu'un d'autre ?

Posez la question et cochez (Oui, avec l'époux (se)) ; (Oui, avec quelqu'un d'autre) ; (Oui, à mon propre nom) ;(oui, avec quelqu'un d'autre en dehors du ménage) ; (Non) pour les cas où le répondant n'a pas un compte bancaire ou dans une autre institution d'épargne. Si la réponse à cette question est (Non) passer à la personne suivante.

K.40 Les opérations sur le compte (déposer, transférer ou retirer de l'argent) se font-elle par vous-même ?

Posez la question et cochez la réponse correspondant à la déclaration.de l'enquêté.

SECTION K. GENRE-VIOLENCE DOMESTIQUE (K41. – K43)

Cette partie est consacrée à la violence domestique. Il permet d'obtenir le point de vue du chef de ménage et de son/ses épouse(s), sur la violence domestique. Ces questions sont extrêmement sensibles par conséquent les questions doivent être posées dans un endroit isolé de sorte que l'enquêté soit en confiance, à l'aise afin de fournir des données fiables. Aussi rassurez-le répondant que ses réponses à ces questions seront traitées avec la plus stricte confidentialité et ne seront pas partagées avec son époux/épouse.

K.41 : Parfois un mari est contrarié ou en colère à cause de certaines choses que fait sa femme. A votre avis, est-il justifié qu'un mari frappe ou batte sa femme dans les situations suivantes :

Expliquez au répondant que vous lirez des situations qui n'ont pas forcément eu lieu dans son ménage mais qu'on rencontre souvent. Demandez le point de vue de l'enquêté sur chaque situation qui justifie de frapper une femme.

Pour chacune des questions, cochez la modalité correspondant à la réponse.

K.42 Avez-vous pu trouver un endroit privé pour administrer les questions ci-dessous individuellement aux membres éligibles du ménage ?

Pour chacune des questions, cochez la modalité correspondant à la réponse.

K.43 Maintenant, si vous le permettez, je voudrais vous poser d'autres questions concernant votre union actuelle ou la dernière si vous n'êtes pas en union. Vous est-il déjà arrivé que votre dernier mari/partenaire...

Cette question est exclusivement administrée aux femmes CM et aux épouses des CM.

Elle est extrêmement sensible car elle implique la violence domestique entre l'époux/partenaire actuelle/précédente et le répondant. Vous êtes donc invité à utiliser beaucoup de diplomaties et de tacts.

SECTION L. CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT

L.1 Quel est le statut d'occupation de votre logement ?

Il s'agit de savoir si le ménage habite une maison familiale, s'il est propriétaire de la maison (avec titre foncier ou non), s'il est locataire, logé gratuitement, etc. choisissez la modalité correspondant au statut d'occupation. Les modalités de réponses possibles sont :

- 1. Propriétaire du logement avec titre foncier :** le logement occupé par le ménage lui appartient avec un titre foncier.
- 2. Propriétaire du logement sans titre foncier :** le logement occupé par le ménage lui appartient sans titre foncier.
- 3. Locataire :** le ménage occupe un logement en contrepartie duquel il verse une somme d'argent (généralement par mois) au propriétaire.
- 4. familiale :** le ménage occupe un logement situé dans une concession appartenant aux parents (père, mère, grand parent, etc.) sans contrepartie.
- 5. Logé par son employeur :** le logement occupé par le ménage lui a été attribué par son employeur
- 9. Autre (à préciser).**

L.2 Combien de pièces à l'usage d'habitation le ménage occupe-t-il ?

Demandez le nombre total de pièces qui sont utilisées pour l'habitation (chambres à coucher, salle à manger, salon, chambres de domestiques, etc.) et entrez ce nombre. Les vestibules, cuisines, magasins ou étables ne seront pas compter.

Si le nombre de pièces déclaré est inférieur à 10, entrez ce chiffre précédé de 0.

L.3 Quel est le principal matériau du toit de la maison ?

Il s'agit de la nature du toit du plus important bâtiment occupé par le ménage. Cochez la modalité correspondant à la nature du toit du plus important bâtiment du logement. Les modalités de réponses possibles sont :

1. Terre battue, banco
2. Paille / branchage / claies / Feuilles /bambous

3. Zinc
4. Tuile
5. Bac alu (aluminium)
6. Béton armé (dalle)
9. Autre (à préciser).

L.4 Quel est le principal matériau des murs de la maison ?

Cette question se rapporte aux matériaux de construction des murs du plus important bâtiment du logement. Si les murs sont construits en un ou plusieurs matériaux, le matériau dominant doit être indiqué. Cochez la modalité correspondant à la nature des murs du plus important bâtiment du logement. Les modalités de réponses possibles sont :

1. Parpaing, brique cuite ou stabilisée
2. Pierre
3. Semi-dur : les murs en terre battue ou banco recouvertes de ciment ou bien les briques sont en terre battue mais échappées en ciment
4. Terre battue, brique non cuite ou banco
5. Tôles
6. Planche
7. Branchage/ claies /nattes/bambou
9. Autre (à préciser)

L.5 Quelle est la nature du sol des pièces d'habitation du plus important bâtiment du logement ?

Vous devez demander la nature du sol du plus important bâtiment du logement. Il s'agit de la nature du sol du plus important bâtiment occupé par le ménage. Cochez la modalité correspondant à la nature du sol des pièces du plus important bâtiment du logement.

L.6 Quelle est la principale source d'approvisionnement en eau de boisson ?

Il s'agit de saisir ici la principale source d'approvisionnement en eau à boire pour les membres du ménage. Posez la question suivante : « **D'où provient principalement l'eau que boivent les membres de votre ménage ?** ». Cochez la modalité correspondant à la principale source d'eau à boire pour les membres du ménage

L.7 Combien de temps (en Minutes) faut-il mettre pour aller à pied de votre logement à la principale source d'eau de boisson ?

Entrez le temps en **minutes**. Si la source d'eau de boisson se trouve dans la concession ou livrée à domicile, entrez 777 puis passez à la question L.9.

L.8 Qui dans le ménage s'occupe principalement de l'approvisionnement en eau ?

Sélectionnez le/les principale (s) personne (s) qui s'occupe (nt) de cette activité.

L.9 Quel type d'aisance utilise le ménage ?

Posez la question suivante : **"Quelle genre de toilettes la plupart des membres de votre ménage utilisent ?"**. Selon la réponse, cochez la modalité correspondant au type d'aisance utilisé par la plupart des membres du ménage.

L.10 Ou évacuez-vous le plus souvent les eaux usées du ménage ?

Posez la question suivante : **"Où jetez-vous le plus souvent vos eaux usées ?"**. Selon la réponse, cochez la modalité correspondant au mode d'évacuation des eaux usées du ménage. Les eaux usées sont généralement de trois sources : eaux de toilette, eaux de vaisselle et eaux de lessive. Considérer comme lieu d'évacuation là où le ménage évacue au moins deux des trois types d'eau usée.

L.11 Quel est la principale source d'énergie utilisée pour faire la cuisine dans le ménage ?

Il s'agit de la principale source d'énergie utilisée dans le ménage pour la cuisson des aliments. Cochez la modalité correspondant à la principale source d'énergie utilisée pour la cuisine dans le ménage.

L.12 Quel est le principal mode d'éclairage que vous utilisez dans le ménage ?

Cette question permet de se renseigner sur le mode d'éclairage le plus souvent utilisé par le ménage. Cochez la modalité correspondant au mode principal d'éclairage utilisé par le ménage.

L.13 Où évacuez-vous souvent les ordures ménagères ?

Posez la question suivante : **"Où jetez-vous souvent vos ordures ménagères?"**. Selon la réponse, cochez la modalité correspondant au mode d'évacuation des ordures ménagères utilisées par le ménage. Le dépotoir autorisé est un dépotoir public reconnu par les services publics.

L.14 À partir de votre maison, combien de minutes de marche et de Km faut-il mettre pour atteindre l'infrastructure suivante la plus proche ?

Pour chaque infrastructure mentionnée, posez la question pour connaître le temps de marche en minute et la distance en km à partir desquels le ménage a accès à ces sites, quel que soit le moyen de déplacement.

Selon la réponse, cochez la modalité correspondant à la déclaration.

SECTION M. PAUVRETE SUBJECTIVE

Cette section évalue l'opinion du ménage sur sa condition de vie. Il s'agit de recueillir de façon qualitative l'impression du ménage sur sa situation. Le ménage se prononcera si certains de ses besoins fondamentaux étaient suffisamment satisfaits ou non.

M.1 Comment trouvez-vous la consommation alimentaire dans votre ménage au cours du dernier mois par rapport aux besoins du ménage ?

L'enquêté répondra si la consommation alimentaire du ménage au cours des 12 derniers mois a été insuffisante, suffisante ou plus que suffisante. L'enquêteur cochera la modalité correspondant à la réponse.

M.2 Comment trouvez-vous les caractéristiques de votre habitat par rapport aux besoins en logement de votre ménage ?

Les caractéristiques de logement se rapportent au nombre de chambres, la nature du toit, du sol et des murs, les structures d'assainissement,....

L'enquêté répondra si le logement actuel du ménage répond de façon insuffisante, suffisante ou plus que suffisante à leur besoins en logement. L'enquêteur cochera la modalité correspondant à la réponse.

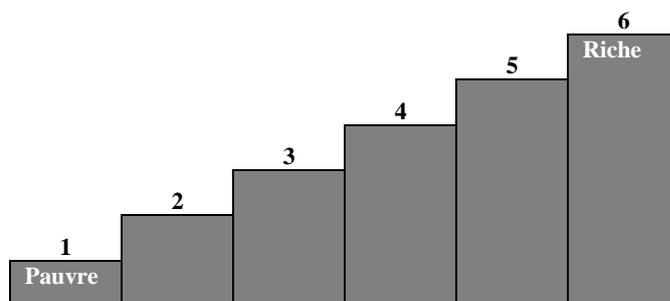
M.3 Avez-vous suffisamment de vêtement pour les besoins de votre ménage ?

L'enquêté répondra si les besoins en vêtement du ménage sont insuffisants, suffisants ou plus que suffisants. L'enquêteur cochez la modalité correspondant à la réponse.

M.4 Comment trouvez-vous le niveau de soins de santé des membres de votre ménage ?

Cette question est posée par rapport aux soins de santé que les membres du ménage reçoivent. L'enquêteur cochera la réponse correspondante.

M.5, M.6 et M.7 : Imaginez six marches : sur la 1ère marche, il y a les personnes les plus pauvres, et sur la plus haute marche, il y a les personnes les plus riches



L'enquêteur montrera la figure ci-dessus au répondant (la figure se trouve sur le questionnaire). Les marches sont numérotées de 1 à 6. La première marche représente les plus pauvres. Et la 6^{ème} marche représente les plus riches.

M.5 : Sur quelle marche êtes-vous aujourd'hui ?

Le répondant indiquera sur quelle marche son ménage se trouve actuellement. Selon les réponses de l'enquêté, cochez la modalité correspondante **M.6 : Sur quelle marche la plupart de vos voisins sont-ils aujourd'hui ?**

Le répondant indiquera sur quelle marche se trouve la plupart de ses voisins. Selon les réponses de l'enquêté, cochez la modalité correspondante **M.7 : Sur quelle marche la plupart de vos amis sont-ils aujourd'hui ?**

Le répondant indiquera sur quelle marche se trouve la plupart de ses amis. Selon les réponses de l'enquêté, cochez la modalité correspondante **M.8 : Lequel des énoncés suivants est vrai ?**

[LIRE]

Votre revenu actuel ...

1. *Vous permet d'augmenter votre épargne*
2. *Vous permet d'épargner un peu*
3. *Vous permet à peine de subvenir à vos besoins*
4. *Ne suffit pas ; Vous devez alors utiliser votre épargne pour subvenir à vos besoins*
5. *Ne suffit pas du tout ; Vous devez alors emprunter pour subvenir à vos besoins*

L'enquêteur lira les modalités ci-dessus au répondant. Celui-ci choisira celle qui est vraie. L'enquêteur cochera alors la modalité que le répondant trouve vraie.

INSTRUCTIONS POUR LE MODULE DEPENSES ET REVENU DU MENAGE

SECTION N. PRODUCTION AGRICOLE

Cette section a pour but d'évaluer la production agricole du ménage au cours de la campagne agricole 2014-2015. Renseignez cette section produit par produit (ligne par ligne), c'est-à-dire qu'il faudra poser les questions N3, N4, N5, ...N8 et consigner les réponses relatives à chacun des produits listés dans la colonne N2.

Remarquez également que chaque produit est précédé de son numéro d'identification N1 qui lui a été arbitrairement attribué. Quant à N2, il renseigne le nom de chacun des principaux produits recensés pour l'enquête. Ce nom devra vous servir pour poser les questions listées de N3 à N8. En vue de faciliter l'administration de cette section, il est recommandé de poser au répondant toutes les questions relatives à un produit avant de passer à un autre produit.

N.3 Le ménage a-t-il produit cette [CUTURE] au cours des 12 derniers mois ?

Selon la réponse de l'enquêté cochez la modalité qui convient. Renseignez les questions N4 à N8 si N3 est '**Oui**' avant de passer au produit suivant. Dans le cas où l'enquêté répond '**Non**' à N3 pour un produit, passez au produit suivant.

N.4 Si Oui, quelle a été la production du ménage ?

Cette question comprend deux parties ; la première renseigne sur la quantité du produit estimée par le répondant et la seconde précise l'unité de mesure correspondant à la production évaluée par le répondant. Les unités utilisées sont les suivantes : 1= Kg, 2 = Tonnes, 3 = Bol, 4 =Tas, 5= Sac de 50 KG, 6 = Sac de 100 KG, 7. Superficie en ha, 10.Superficie en carré, et 9 = Autre

Notez que pour renseigner les quantités des produits, les trois premiers tirets servent à inscrire la partie entière de la quantité alors que le quatrième tiret portera plutôt la partie décimale au cas où elle existe. Faites preuve de bon usage des notions mathématiques à ce niveau notamment en veillant par exemple à convertir les quantités qui dépasseront trois caractères dans l'unité supérieures appropriées.

Exemple :

Si le répondant indique qu'il a produit 12300 Kg de maïs, convertissez cela en 12,3 tonnes et saisissez donc 012.3 tonnes sur votre tablette

Si le répondant indique qu'il a produit 1200 sacs de 50 Kg d'igname, puisque vous ne disposez pas d'espace, vous devez convertir cela en 600 sacs de 100 Kg avant de saisir la réponse sur votre tablette.

Si l'unité de mesure utilisée est le kg ou la tonne, alors passez à N6.

N.5 Poids moyen par unité de mesure non conventionnelle en kilogrammes ?

Saisir le poids moyen, en kg, d'une unité (bol/ tas/ sac/autre) indiquée à N4.

N.6 Avez-vous vendu tout ou une partie de cette production au cours des 12 derniers mois ?

Pour cette question, le répondant devra indiquer s'il a vendu une partie ou carrément tout ce qu'il a produit de la culture indiquée en N2 au cours des campagnes agricoles des 12 derniers mois. Selon la réponse de l'enquêté cochez la modalité correspondante (*Oui* ou *Non*). Si la réponse de l'enquêté est « *oui* », renseignez les questions N7 et N 8. Si « *non* », passez au produit suivant.

N.7 Quelle quantité de cette production a été vendue ?

Cette question concerne ceux qui ont répondu 'Oui' à N6 et son mode de remplissage s'apparente bien à celui de la question N4. Elle comprend deux parties ; la première partie renseigne la quantité et la seconde l'unité de mesure. Entrez la quantité vendue dans la première partie et cochez l'unité de mesure utilisée dans la seconde partie. Les unités utilisées sont les suivantes : 1= Kg, 2 = Tonnes, 3 = Bol, 4 =Tas, 5= Sac de 50 KG, 6 = Sac de 100 KG et 9 = Autre.

Faites preuve de bon usage des notions mathématiques à ce niveau notamment en veillant par exemple à convertir les quantités qui dépasseront trois caractères dans l'unité supérieures appropriées.

N.8. Quel est le montant total de ces ventes (EN MILLIERS DE FCFA) ?

Entrez le montant total des ventes correspondant à la quantité de la production agricole déclarée à N7, en milliers de F CFA.

Ainsi, si le répondant déclare avoir vendu pour 12900, cela équivaut EN MILLIERS DE FCFA à 12,900. Vous devez arrondir à la valeur supérieure qui est 13 et saisir 0013.

Par contre si le répondant déclare avoir vendu pour 26200, cela équivaut EN MILLIERS DE FCFA à 26,200. Vous devez arrondir à la valeur inférieure qui est 26 et saisir 0026.

En résumé cette partie ne prend pas de valeur décimale.

SECTION O. BIENS DURABLES

Les biens durables sont comme leur nom l'indique des biens que le ménage peut utiliser pendant une longue durée allant d'une année à plusieurs années. Par ailleurs, ce sont des biens qui ne s'achètent pas très fréquemment, c'est-à-dire que le ménage ne dépense pas par exemple tous les jours pour acheter ces types de biens. Ce ne sont pas des biens qu'on achète tous les mois ni tous les trimestres.

NB : Les dépenses relatives à ces biens ne seront pas comptabilisées dans les dépenses moins courantes de la section R.

O.2 Nom du bien

Le nom des différents biens durables s'enregistre automatiquement au fur et à mesure qu'on passe d'un bien à un autre.

O.3 Le ménage possède-t-il ... [Lire le nom du bien] ?

L'enquêteur pose la question suivante : Est-ce que le ménage possède le bien dont le nom est affiché sur l'écran ? Si la réponse du répondant est affirmative, c'est-à-dire 'Oui', alors passez à la question O4. Si la réponse est négative, c'est-à-dire 'Non', alors passez au bien suivant.

O.4 Combien de [Lire le nom du bien] le ménage possède-t-il?

Entrez le nombre du bien que possède le ménage. Si ce nombre est inférieur à 10, on le précède de 0 (zéro). Exemple : pour un ménage qui possède deux voitures à usage non commercial on saisira '02'. Il faut signaler que certains biens peuvent paraître difficiles à renseigner. C'est le cas des pagnes et des bijoux. Pour ce faire, considérer exclusivement les bijoux en or et en argent. Dans le cadre de cette enquête, on définit comme 1 unité de bijoux, une chaîne, deux boucles d'oreille, une gourmette, une bague. L'ensemble complet des bijoux d'une femme sera donc considéré comme 4 bijoux. Quant au pagne, il s'agit de considérer exclusivement les pagnes de grandes valeurs telles que les Vlisco, les Kenté, les Hollandais. Une unité de pagne ici désigne d'une part le pagne non cousu de 6 yards (encore appelé la demi pièce) ou encore l'ensemble des composantes d'une tenue cousue (le haut, le bas et le foulard si possible).

O.5 Quel est l'âge du dernier bien de [Lire le nom du bien]?

Pour cette question, l'enquêteur indique simplement l'âge du dernier bien acquis en années révolues (si l'âge est supérieur ou égal à un an), ou en mois (si l'âge est compris entre 1 mois et 12 mois exclu) ou encore en nombre de jours (si l'âge est inférieur à un mois).

Entrez la durée du temps dans la partie réservée à 'Age' et cochez l'unité de temps dans la partie 'Unité' (1 pour 'Année', 2 pour 'Mois' et 3 pour 'Jour').

NB : Si le bien est acquis le jour du passage de l'agent enquêteur dans le ménage, on considérera que le bien a 1 jour.

O.6 Quels membres du ménage possèdent [Lire le nom du bien] ?

Ici il est question d'indiquer les membres du ménage qui possèdent le bien. On pourra donner deux principaux propriétaires au maximum.

NB : Dans le cas où plus de deux personnes dans un ménage sont co-propriétaires d'un bien ou ont chacun individuellement un même bien, on retiendra au niveau de cette question les deux personnes les plus âgées.

Exemple : Dans le ménage de M. ABALO, ABALO le Chef de ménage, son épouse Jeanne et leur fils Koko ont chacun une moto. C'est les noms de M. ABALO et Jeanne qui seront respectivement cochés.

O.7 Quelle est la valeur d'acquisition (en milliers de F CFA) du [Lire le nom du bien] ?

Cette question permet de renseigner la valeur en milliers francs CFA du bien possédé au moment où il a été acheté ou reçu. Si le bien a été acheté, entrez le prix d'achat. Si c'est un cadeau, entrez la valeur (ou la valeur estimée) au moment de la réception du bien.

Si le ménage possède plusieurs biens de la même rubrique, on retiendra la valeur d'acquisition du plus récent. Si le ménage a acquis dernièrement plusieurs biens de la même rubrique simultanément, on retiendra la moyenne simplement.

Exemple : M. ABALO a acheté un ensemble 4 chaises pour son salon à 44000 F CFA. La valeur d'acquisition qui sera saisie est 0011 FCFA.

O.8 A combien (en milliers de F CFA) pouvez-vous revendre [Lire le nom du bien] aujourd'hui ?

C'est la valeur de cession du dernier bien sur le marché. Cette valeur est généralement inférieure à celle de la question 7, étant donné que la valeur des biens cités ici se dégrade dans le temps.

N.B. :

- **Le chauffe-eau (numéro 126) dont il s'agit ici correspond au gros appareil, en forme de gros bocal, qui sert à produire de l'eau chaude à travers la robinetterie du logement. Il est donc à différencier du petit appareil utilisé par les ménages pour chauffer de l'eau contenue dans un récipient. Ce dernier est plutôt à classer dans les dépenses moins courantes.**
- **On ne retiendra que des pagnes de valeurs (Kenté, ashanti kenté, super wax hollandais 'vlistco'/'Tsigan') au numéro 128. Le nombre à saisir à O.4 est le nombre de pagnes distincts (pas en termes de motif) non cousus.**
- **On retiendra également pour les bijoux, ceux en or et en argent. Les bijoux garantis ne seront pas pris en compte. Les paires de bijoux (ex : boucles d'oreilles) seront comptés par pair, c'est-à-dire, une paire de boucles est compté 1 bijou.**

SECTION P. AUTOCONSOMMATION

L'autoconsommation est relative à la consommation, par le ménage, des biens qu'il a produits lui-même (manioc, plantain, etc.), fabriqués lui-même (beignets, etc.), élevés, cueillis, pêchés ou chassés lui-même. Dans cette section, on cherche à évaluer à partir des articles fabriqués, des produits agricoles récoltés, des produits de l'élevage, de la pêche, de la cueillette issus des activités des membres du ménage, la part que le ménage a consommé ou mis en utilisation pour son propre compte. Autrement dit, quelle est la proportion que le ménage a consommée dans sa propre production ?

Attention ! Pour les biens/articles présents dans la section P AUTO-CONSOMMATION, dont une partie serait plutôt achetée par le ménage, la partie achetée pour la consommation sera plutôt enregistrée et renseignée dans les sections 'DEPENSES COURANTES', 'DEPENSES MOINS COURANTES'. Aussi, les produits alimentaires reçus d'un autre ménage devront-ils être valorisés et enregistrés à la section Q 'DEPENSES COURANTES'.

Quelques exemples d'autoconsommation :

La consommation par le ménage :

- Dans le domaine agricole, considérons du maïs provenant des champs d'un cultivateur de maïs et consommé par le ménage de ce cultivateur. Cette quantité de maïs devra être enregistré dans la section '**Autoconsommation**' ;
- Il en est de même pour la consommation d'une partie du bétail consommé par le ménage propriétaire du bétail ;
- Le poisson pêché et consommé par le ménage du pêcheur sera enregistré dans cette section '**Autoconsommation**' ;
- L'huile rouge consommée par les enfants du ménage de Akoélé, qui est une femme productrice d'huile rouge destinée à la vente, sera enregistrée dans la section '**Autoconsommation**'. **PAR CONTRE** l'huile rouge consommée par le ménage de Ablawa, une femme qui achète de l'huile rouge chez Akoélé pour revendre mais n'en produit pas elle-même : achat et vente, sera plutôt noté et renseignée dans la section des DEPENSES COURANTES (Q). Chez Ablawa, puisqu'elle ne produit pas ce qu'elle commercialise, il ne saurait y avoir autoconsommation.

En général, les ménages agriculteurs disposent souvent de stocks de produits agricoles et d'élevage qu'ils consomment durant une certaine période de l'année. Afin de mesurer le rythme de consommation de ces stocks, on enregistre dans cette section les produits destinés à la préparation des repas du ménage par exemple et qui sont issus des exploitations agricoles et de l'élevage appartenant au ménage lui-même. Les ménages qui élèvent du bétail noteront les abattages et l'utilisation des produits comme les œufs et le lait pour leur consommation.

L'enquêteur devra veiller à n'enregistrer que le produit provenant de l'exploitation du ménage. Les répondants ont tendance à oublier les autoconsommations. Pour chaque produit, demandez si le ménage le produit et faites référence aux différentes formes (maïs frais, braisé, grillé, bouilli ou en semoule par exemple) sous lesquelles il peut être autoconsommé. Certains ménages possèdent des arbres fruitiers dans leur concession ou aux abords. Les fruits issus de ces arbres et consommés par le ménage sont considérés comme de l'autoconsommation.

P.1 Numéro du produit

Chaque produit est pré-codé et porte un numéro d'identification qui lui a été attribué.

P.2 Nom du produit

Le nom des différents produits s'enregistre automatiquement au fur et à mesure qu'on passe d'un produit à un autre.

Quand la tablette affichera la dernière modalité « autres produits animaliers » posez la question au répondant s'il dispose outre les produits cités d'autres produits dans le ménage puis saisissez le nom du/des produit (s)

P.3 Au cours des 12 derniers mois, le ménage a-t-il autoconsommé ... [Lire nom du produit] ?

Posez la question à l'enquêté qui doit répondre par oui ou par non. Si la réponse est 'Oui' passez à la question suivante. Si la réponse est 'Non', passez au produit suivant.

P.4 Au cours des 12 derniers mois, pendant combien de mois le ménage a-t-il autoconsommé... [Lire nom du produit] ?

Entrez le nombre de mois. On veut seulement savoir le nombre de mois au cours desquels le ménage a autoconsommé le produit indiqué, durant les 12 derniers mois.

P.5. Quelle est en moyenne la quantité de ... [Lire nom du produit] autoconsommée par le ménage durant ces mois ?

Saisissez le nombre d'unités de mesure à un décimal près. La partie décimale est à droite du point. L'unité de mesure sera précisée à la question suivante.

Saisissez la quantité moyenne ou le nombre moyen d'unités auto consommées au cours d'un mois (parmi les mois répertoriés à la question précédente) et choisissez l'unité de mesure correspondante.

La réponse à cette question peut ne pas être immédiate. L'enquêteur peut être amené à aider le répondant dans son évaluation. Il peut par exemple commencer par la consommation quotidienne, passer à la semaine avant de parvenir à une estimation mensuelle en multipliant par **4,3** la consommation hebdomadaire (par semaine). Si le répondant connaît la quantité totale autoconsommée durant le nombre de mois mentionné à **P.4**, divisez cette quantité par ce nombre de mois et entrer le résultat. Si le nombre d'unités dépasse 998, inscrivez 998.

Les produits agricoles, de l'élevage et de la pêche, et autres produits consommés par le ménage doivent être exprimés autant que possible en kilogramme ou en litre (exception faite des œufs, des peaux, des feuilles, des fleurs et des animaux vivants).

NB : Les unités de mesure non conventionnelles (Bol, Boîte/paquet, Pièce, Tête, Sac, Panier, Autre) ne doivent être mentionnées que si elles ne peuvent pas être converties en kg ou litre. Si ces produits sont achetés en boîte on se contentera du poids net inscrit sur l'emballage qu'il faudra multiplier par le nombre de boîtes achetées.

Certains produits peuvent se présenter sous des formes diverses (en épis, en graines non décortiquées, en graines décortiquées, en semoule, etc.). L'enquêteur devra, pour les exprimer en kg, les ramener sous la forme disponible pour la préparation ou la consommation : graine pour le maïs, régime pour la banane, etc.). L'enquêteur devra faire un effort de conversion des unités locales en unités conventionnelles à ce niveau.

Prenez la forme du produit qui vous donne le poids net. Pour le maïs par exemple, considérez la forme 'graine' et non 'épis' dans l'évaluation du poids. Arrondissez la quantité trouvée à l'unité la plus proche.

Si vous avez le poids d'un sac de maïs en épis, multipliez par 0,79 pour avoir le poids en graines. Si c'est un sac de riz en gerbes, multipliez son poids par 0,86.

P.6 Unité de mesure locale

Choisissez l'unité de mesure dont le nombre est indiqué à la question précédente. La liste des unités de mesure utilisées est proposée en modalités.

P.7 A combien (en FCFA) auriez-vous acheté cette quantité autoconsommée de ... [Lire nom du produit] sur le marché ?

Entrez le prix de la quantité mensuelle mentionnée à la question P5. Si le répondant n'arrive pas à vous l'indiquer, aidez-le en lui demandant le prix de l'unité de mesure (question P6) sur le marché le plus proche et multipliez ce prix unitaire par le nombre inscrit à la question P5.

P.8 Quel est le poids ou le volume d'une unité non conventionnelle de ... [Lire nom du produit] en Kg/Litre ?

Ce n'est pas le répondant qui donne le poids de l'unité de mesure. Ce poids ou ce volume est déterminé par le superviseur pour chaque produit de la région. L'enquêteur ne fera que le reporter pour cette question.

SECTION Q. DEPENSES COURANTES

Les dépenses courantes sont les dépenses que l'on fait :

1. tous les jours comme les dépenses de produits alimentaires, ... ;
2. toutes les semaines comme les dépenses de combustibles, de transport...

On va alors les estimer pour une durée de 30 jours avant de les extrapoler pour une durée de 12 mois.

Les dépenses moins courantes (section R) comme les dépenses d'hospitalisation, les dépenses de réparation de logement, les achats de vêtement, les dépenses de funérailles, les dépenses occasionnées par les différentes fêtes religieuses sociales ou familiales ... ; ces dépenses, si elles entraînent des dépenses alimentaires ou de transport, seront prises en compte plus loin parce que leurs méthodes d'extrapolation sont différentes de celles des dépenses courantes.

Lorsqu'on parle de dépenses et surtout de dépenses courantes, il y a les dépenses faites par le chef de ménage mais aussi toutes autres dépenses de mêmes types faites par les autres membres du ménage.

NB : Cette section sur les dépenses courantes doit être posée à tous les membres du ménage

Cette section Q du questionnaire se présente sous huit (8) rubriques. Elle porte sur les dépenses faites très fréquemment par le ménage pour l'achat de certains biens/produits.

Q.1 Numéro du produit

Chaque produit est pré-codé et a un numéro d'identification qui lui a été attribué.

Q.2 Nom du produit.

Le nom des différents produits s'enregistre automatiquement au fur et à mesure qu'on passe d'un produit à un autre. L'enquêteur n'aura pas à renseigner cette colonne.

Q.3. Au cours des 12 derniers mois, le ménage a-t-il acheté... [Lire le nom du produit] ?

Posez la question et l'enquêté doit répondre par oui ou par non. Si la réponse est 'Oui', passez à la question suivante. Si la réponse est 'Non', passez au produit.

Q.4. Combien le ménage a-t-il dépensé (en milliers de F CFA) au cours des 30 derniers jours pour acheter ... [Lire le nom du produit] ?

En fonction de la réponse donnée par l'enquêté, entrez le montant en milliers de francs CFA. Ainsi, si le répondant indique 8500 FCFA, vous devez saisir dans le questionnaire : 0008.5.

Q.5. Au cours des 12 derniers mois, pendant combien de mois le ménage a-t-il acheté ... [Lire le nom du produit] pour la consommation ?

Entrez le nombre de mois.

Q.6. & Q.7 Durant ces mois quelle est la quantité moyenne de ... [Lire le nom du produit] achetée par le ménage pour sa consommation ?

Entrez la quantité dans la question Q.6 et choisissez l'unité correspondante à la question Q.7.

Q.8. Quelle est la dépense (en milliers de FCFA) moyenne par mois pour la consommation de [Lire le nom du produit] ?

L'enquêteur doit faire ici, avec le répondant, une estimation des dépenses mensuelles moyennes de chaque produit.

SECTION R. DEPENSES MOINS COURANTES

Les dépenses Moins Courantes sont des dépenses qu'on ne fait pas tous les jours, ni tous les mois mais qui peuvent être effectuées sur une période de 12 mois. Par exemple : l'achat de terrain, d'équipements électroménagers, de meubles, ...

Cette section R du questionnaire se présente sous forme de quatre (4) questions.

R.1 Numéro de lignes de dépenses

Chaque ligne de dépense est pré-codée et a un numéro d'identification qui lui a été attribué.

R.2 lignes de dépenses.

Pour cette question, sont listées toutes les lignes de dépenses qui intéressent l'enquête. Ces lignes de dépenses sont regroupées par type/catégorie. L'enquêteur n'aura pas à renseigner cette question.

R.3. Est-ce que le ménage a effectué des dépenses durant la période indiquée pour ... [Lire ligne de dépenses] ?

Posez la question en énumérant les lignes de dépenses une à une. L'enquêté doit répondre par oui ou par non.

S'il répond 'Oui', passez à la question suivante. S'il répond 'Non', passez à la ligne de dépense suivante.

R.4. Quel est le montant total (en milliers de FCFA) de la dépense de ... [Lire ligne de dépenses] sur la période indiquée ?

Lorsque la ligne de dépense contient un article, l'estimation sera facile. Lorsque la ligne contient plus d'un article, l'estimation se fera article par article ; l'enquêteur fera ensuite la somme des estimations de tous les articles puis saisira cette somme.

SECTION S. REVENU DU MENAGE

Cette section comptabilise tous les revenus des membres du ménage : les revenus du chef de ménage et de ceux des autres personnes appartenant au ménage. Rappelons que le revenu peut-être aussi bien en espèce qu'en nature.

Il s'agit dans cette section d'enregistrer tous les revenus tirés de la vente de tout ou partie des produits provenant des activités agricoles, d'élevage et de la pêche du ménage ; les salaires et autres revenus non agricoles, les transferts et diverses recettes du ménage. Le salaire est une rémunération perçue par une personne à la suite d'une activité ou à titre de rente.

Pour les entrepreneurs individuels du ménage, c'est le revenu net ou bénéfice qu'on enregistre ; **il s'agit de la somme perçue diminuée des charges d'exploitation occasionnées par l'activité.** Les entrepreneurs individuels désignent les tenants de petites unités non constituées en société.

S.1 Numéro de source de revenu

Chaque source de revenu est pré-codée et a un numéro d'identification qui lui a été attribué.

S.2 : Nom de la source de revenu.

Le nom des différentes sources probables de revenu s'enregistre automatiquement au fur et à mesure qu'on passe d'une source à une autre. L'enquêteur n'aura pas à renseigner cette question. L'enquêteur s'y réfère ligne par ligne avant d'aborder les autres questions.

S.3 : Le ménage a-t-il tiré un revenu au cours des 12 derniers mois de ... [Lire la source] suivante ?

Posez la question en citant la source. L'enquêté doit répondre par oui ou par non. S'il répond 'Oui', passez à la question suivante. S'il répond 'Non', passez à la source suivante.

S.4 : Quel est le montant tiré de ... [Lire la source] au cours des 12 derniers mois (en milliers de FCFA) ?

Pour chaque type de revenu, l'enquêté doit faire une estimation de ces revenus et ajouter les revenus des autres membres du ménage qui sont du même type ou de la même catégorie. Ainsi par exemple : Pour les revenus provenant des activités agricoles, de l'élevage et de la pêche, une estimation doit être faite par l'enquêté sans oublier d'ajouter les revenus agricoles des autres membres du ménage.

Pour les pensions de retraite (**numéro 741**), il suffit de multiplier par 12 la pension mensuelle lorsque ces revenus sont constants au cours de la période ; sinon, il faut les additionner mois par mois pour évaluer le revenu annuel. Les autres revenus doivent être traités selon leur spécificité mais avec le même esprit.

S.5 : Comment a évolué ce revenu par rapport à la période des 12 mois précédents ?

Il s'agit de faire la comparaison du revenu des 12 derniers mois par rapport au revenu des 12 mois précédents ces derniers. Par exemple, si vous enquêtez Abou en août 2015, il s'agira pour lui de comparer ses revenus de août 2014 à juillet 2015 à celui de la période allant de août 2013 à juillet 2014.

Les possibilités de réponses sont les suivantes :

- **1-Augmenté** : selon la source, si le revenu total du ménage des douze derniers mois a augmenté par rapport à celui des douze mois précédents ;
- **2-Inchangé** : Pour la source concernée, si le revenu total du ménage des douze derniers mois est resté au même niveau par rapport à celui des douze mois précédents ;
- **3-Diminué** : Pour la source concernée, si le revenu total du ménage des douze derniers mois a baissé par rapport à celui des douze mois précédents ;
- **4-Ne sais pas** : applicable si le répondant ne peut pas se prononcer sur la tendance à la hausse ou à la baisse du revenu total du ménage pour la source concernée.

CONCLUSION

Il faut vérifier que toutes les questions ont été posées et qu'on y a répondu correctement. Lorsqu'il y a un doute concernant une réponse, il faut demander des éclaircissements à la personne interrogée avant de quitter le ménage.

ANNEXE

LES PAYS DE LA CEDEAO

Bénin , Burkina Faso , Cape Vert, Cote D'ivoire, Gambie ; Ghana ; Guinée ; Guinée Bissau
Liberia ; Mali ; Niger ; Nigéria, Sénégal ; Sierra Léone ; Togo.

LES PAYS DE L'UEMOA

Bénin , Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali ; Niger, Sénégal, Togo.